VIVRE À
Angers
MENSUEL N°296 | 1,22 € DECEMBRE 2005

4 L'ACTUALITÉ

Soleils d'hiver la ville lumière

10 au CONSEIL
LA GARE ROUTIÈRE REJOINDRA LA GARE SAINT-LAUD EN 2006

26 le MAG
"BAZAR SAVANT" LE NOUVEL ALBUM DU GROUPE LO'JO

Le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

ÉVÉNEMENT : les lumières de Soleils d'hiver en images [4]
À SUIVRE : des avions pour l'Angleterre au printemps [6]
À SAVOIR : espaces piétonniers créés autour de la poste [6]
LE CHIFFRE : trente-cinq tilleuls prêts à être déplacés [7]

> AU CONSEIL

La gare routière bientôt à la gare SNCF [10]
Une convention pour simplifier les procédures financières [10]

> LA VILLE

Thierry Bonnet

La Ville agit pour soutenir le commerce
Trois cent cinquante participants aux rencontres de la démocratie locale [16]
Les étourneaux ou comment s'en débarasser ? [17]

> LES QUARTIERS

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : envol de ballons sonde à l'école Raspail [18]
BELLE-BEILLE : Clientela, un centre d'appels dans la tour Blandin [20]
VERNEAU, CAPUCINS : borne internet à la Maison des services publics [21]
LAC-DE-MAINE : le lac est une ancienne gravière [22]

> CONCOURS PREMIERS PLANS 24

> LE MAG'

Lo'Jo trace son sillon depuis près d'un quart de siècle 26
Trisha Brown revient au CNDC [27]
La Turquie à Premiers Plans [28]
Jean-Marc Bihour dans un opéra comique [29]

> LE GUIDE

Livres, disques, films… pour Noël [32]
En 1879, première apparition de l'électricité à Angers 34

ÉDITORIAL

Porter de l'attention aux quartiers, c'est préparer notre avenir à tous

Notre pays sort d'une crise sans précédent dans ses quartiers populaires. Expression d'un ras le bol, d'une détresse, d'une impatience à trouver sa place, les débordements de violence qu'elle a occasionnés ne sont pas admissibles. Il faut maintenant non pas tourner la page mais en écrire une nouvelle ensemble, rassemblés autour des valeurs républicaines.

Angers a été relativement moins touchée que les autres villes, même si des actes regrettables ont été constatés. Cette situation, nous la devons à l'engagement de nombreux Angevins dans la vie de leur quartier, dans la vie de la ville. Nous la devons aussi à l'action des services publics au plus près de ceux qui en ont le plus besoin.

Il n'y a pas à Angers de citoyens de seconde zone, il n'y a que des Angevins.

Cet équilibre est fragile et il peut se rompre si nous n'y prenons garde. Il faut à tout prix le préserver mais aussi améliorer la vie des Angevins au quotidien. Certes, un maire est parfois bien seul pour résoudre ces problèmes importants que sont le chômage, l'absence de perspectives pour la jeunesse, les discriminations. Notre État se désengage trop souvent de ces grandes questions. J'ai la conviction que nous devrons tirer collectivement les conséquences de la crise si nous voulons en sortir.

En cette fin d'année, période de fêtes et de vœux, c'est donc le souhait d'une France enfin rassemblée et d'une ville chaque jour un peu plus réunie que je formule.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique & maquette (Olivier **Monnier**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 4e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 19 DÉCEMBRE. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 23 JANVIER.

ÉVÉNEMENT

Soleils d'hiv la ville en lu

Jusqu'au 24 décembre, les Soleils d'hiver illuminent la ville de milliers de guirlandes, bougies, soleils bleus… La lumière, thème de cette édition, est partout. La mise en scène est signée par Kréat qui utilise des lampes *led* à très basse consommation.

Dans les rues, la lumière coule comme une rivière qui entraîne les passants. Place Sainte-Croix, elle se fait images et couleurs, sur le chevet

ver, umières

de la cathédrale, sur la maison d'Adam, sur les écrans qui surplombent le village équitable. Au cœur des chalets, elle fait pétiller les objets qui garnissent les étals. Au Grand-Théâtre, elle habille d'intimité chaleureuse le coin contes pour les enfants. Et, partout, elle se reflète dans les yeux des enfants émerveillés de tout ce que le Père Noël leur propose.

Photos : Thierry Bonnet

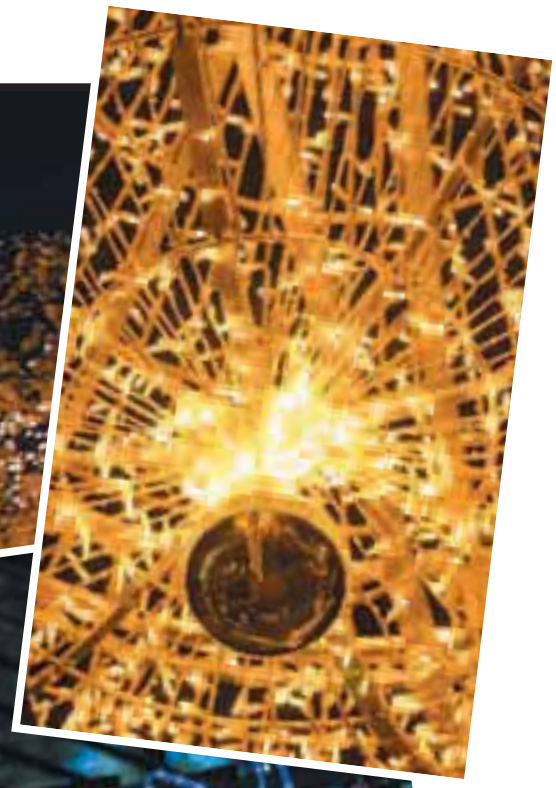

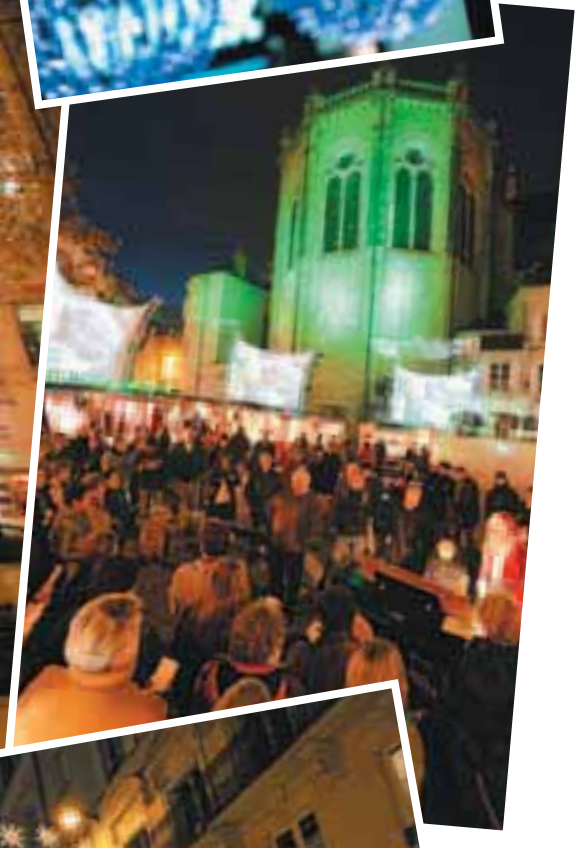

À SUIVRE

Angers-Souhtampton dès le 23 mai

Thierry Bonnet

Après les vols vers Lyon d'Airlinair (à gauche), Flybe ouvrira, en mai, une liaison vers Southampton. Son avion, un Dash 8-400 (ci-dessus), dispose d'une capacité de 78 passagers.

Rallier le sud de l'Angleterre en une heure et quinze minutes depuis l'aéroport d'Angers-Marcé. Ce sera possible dès le 23 mai. À cette date, la compagnie aérienne à bas prix Flybe ouvrira sa liaison vers Southampton: trois allers-retours par semaine les mardi, jeudi et dimanche, au moins jusqu'à la fin septembre. Le premier prix de billet aller-simple sera à 52 euros. Une porte ouverte vers Londres qui se trouve ensuite à 70 minutes par le train.

Trente-huit aéroports français étaient sur les rangs pour accueillir la compagnie anglaise. Angers, Avignon et Perpignan seulement ont obtenu satisfaction. *"Celui de Nantes était trop grand et Tours était déjà desservi par une low cost"*, a expliqué Ian Taylor, directeur général de Flybe. Pour les Angevins, ce succès est dû aux atouts touristiques du département, dans lequel plus de 3000 citoyens britanniques ont déjà élu domicile, et au solide partenariat activé pour *"séduire la compagnie"*. Engagé sous l'impulsion du comité départemental de tourisme, il réunit, en effet, le Conseil général, Angers Loire Métropole, les chambres de commerce et d'industrie d'Angers, Cholet et Saumur, et la société Kéolis, gestionnaire de l'aéroport angevin. Pendant trois ans, ils vont apporter leur aide à la compagnie aérienne: en 2006, 200000 euros (120000 par le Département, 60000 par les trois CCI et 20000 par Kéolis), 150000 en 2007 et 100000 en 2008. Dans le même temps, Angers Loire Métropole accordera une réduction de 75 %, également dégressive sur trois ans, sur ses taxes d'aéroport, soit 15000 euros d'économie pour la compagnie la première année.

"Nous ne courons pas après les subventions publiques, a précisé Ian Taylor. *Nous croyons en l'avenir des régions et nous souhaitons nous implanter pour longtemps. D'ailleurs, Flybe va investir plus d'un million d'euros pour le lancement de cette ligne."*

"L'objectif est d'avoir une ligne à l'année avec cinq à six vols par semaine si tout va bien et pourquoi pas de nouvelles destinations en Grande-Bretagne, a confirmé Gilles Darriau, directeur de l'aéroport. *Angers-Marcé est parfaitement adapté à ce genre de trafic."*

La fréquentation est estimée à 8500 passagers pour la période estivale 2006, dont plus de 3500 touristes anglais. *"Le choix de Flybe montre que l'équipement angevin est performant,* a conclu Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, qui s'est félicité de l'union des acteurs locaux: *"comme pour le dossier du végétal, chaque fois qu'on se regroupe, on gagne!"* ■

À SAVOIR

Espaces piétonniers développés autour de la Poste

Dès le 23 janvier, la Ville va réaménager les alentours de la poste centrale dans un esprit plus piétonnier.Vont ainsi se trouver métamorphosées la rue Saint-Julien, dans sa portion comprise entre les rues Saint-Denis et Montauban, et la place Maurice-Sailland, jusqu'aux rues Voltaire et Saint-Aubin. L'ensemble va être pavé dans un style proche de celui mis en place autour du centre commercial Fleur d'eau. La largueur des chaussées va être réduite et la vitesse limitée à 30 km/h. Dans le même temps, les trottoirs vont être élargis. Enfin, le stationnement va disparaître place Maurice-Sailland.

Bureau d'études - Direction des études urbaines -Ville d'Angers

Le projet de la Ville pour la place Maurice-Sailland.

À cette occasion, le réseau pluvial va être rénové dans le bas de la rue Saint-Julien.

Cette opération s'intègre dans un projet plus global de développement d'un circuit touristique en centre-ville. En effet, le Conseil général transforme actuellement la place Michel-Debré en parvis piétonnier. Toujours dans cette idée, la traversée de la rue des Lices devant la tour Saint-Aubin va être réaménagée par la Ville au cours de l'été. Au final, il sera possible de circuler dans un cadre piétonnier de la rue Toussaint ou du boulevard du Roi-René à la place Maurice-Sailland, tout en découvrant au passage la galerie David-d'Angers, le musée des beaux-arts, la tour Saint-Aubin et la collégiale Saint-Martin après son ouverture, prévue en juin. ■

Attention, pendant les travaux, la circulation automobile va être très compliquée dans le secteur de la poste. Du 23 janvier au 17 mars, les rues Louis-de-Romain, Saint-Denis, Saint-Martin et la partie basse de la rue Saint-Julien seront fermées. Quant à la place Maurice-Sailland et à la rue Franklin-Roosevelt, elles seront inaccessibles du 23 janvier au mois de juin. Durant cette période, seuls les véhicules des riverains seront autorisés à pénétrer dans le périmètre.

Renseignements: 02 41 05 54 77.

EN POINTE

Véolia recyclera les déchets électroniques

Un centre de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques va être implanté à Angers par Véolia Propreté. À la clé : 55 emplois dans un premier temps, 80 à terme. Cette opération d'une ampleur inégalée en France vise à répondre à une réglementation européenne concernant le traitement des écrans et appareils électroménagers en fin de vie. Les fabricants doivent désormais organiser et financer la collecte. Quant aux distributeurs, ils ont l'obligation de reprendre gratuitement l'équipement usagé lors de la vente d'un nouvel appareil.

L'usine angevine répondra à des appels d'offres pour assurer collecte et traitement de ces appareils dans vingt-sept départements du Grand-Ouest, soit un gisement annuel potentiel de 182000 tonnes. L'ambition de Véolia Propreté est d'en prendre en charge rapidement 15000 tonnes et, d'ici à sept ans, 26000 tonnes.

Angers a été retenue grâce aux nombreuses compétences déjà présentes sur son territoire dans ce domaine précis. Ce projet est donc le fruit d'un impressionnant partenariat où l'on retrouve, aux côtés de Véolia Propreté, Angers Loire Métropole, les entreprises du secteur (Thomson, Bull, Nec, A Novo) et des acteurs de l'économie solidaire travaillant sur le recyclage de l'électroménager (Envie Anjou, Emmaüs et Arceau Anjou). Angers Loire Métropole va aménager le terrain sur la zone d'activités de Saint-Barthélemy-d'Anjou et construire le bâtiment, soit un investissement de 7 millions d'euros que Véolia Propreté remboursera en loyer. Reste également à la charge de la société l'équipement du site pour 8 millions d'euros.

Envie Anjou va apporter son aide logistique à la collecte. Quant à l'unité d'Arceau Anjou qui emploie quinze traumatisés crâniens à démanteler des tubes cathodiques, elle va être totalement intégrée dans la nouvelle structure. Mise à part la direction, nommée par Véolia Propreté, la quarantaine d'employés supplémentaires viendra de Thomson sur la base du volontariat. Tout devrait être en place à l'horizon 2007. ■

Air Papillon

L'usine de Véolia Propreté sera construite sur la zone de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

CLIN D'ŒIL

Des vélos à faire de la lumière

Produire de la lumière en pédalant : l'expérience était accessible à tous les 7, 8 et 9 décembre grâce au cyclo-watts Soleils d'hiver. Six vélos, à l'aspect bien détourné par les jeunes de six maisons de quartier – Monplaisir, centre-ville, Doutre, Lac-de-Maine, Belle-Beille et Grand-Pigeon – étaient reliés à un totem lumineux couronné d'un soleil. Une installation réalisée avec l'École d'électronique de l'Ouest et le centre de formation des apprentis. ■

Thierry Bonnet

À DÉCOUVRIR

Cinquante et un logements à Gâte-Argent

À la place du Lutétia, dancing fermé depuis longtemps, s'élève désormais un immeuble de seize appartements. À côté, rue Paul-Pousset, un terrain en friche et un pavillon ont laissé place à une autre résidence, de trente-cinq logements. La Soclova est le bailleur proposant ces cinquante et une nouvelles locations, du type 2 au type 4, en plein centre-ville. ■

Thierry Bonnet

LE CHIFFRE

Lydia Foucher

35 tilleuls

du mail François-Mitterrand ont fait l'objet d'une opération de cernage. *"Plantés il y a dix ans, ils se trouvent sur le trajet de la future ligne de tramway,* explique Philippe Blanco, du service Parcs et jardins de la Ville. *Il s'agissait de préparer leur transplantation."* Une bêche géante a creusé une motte de terre de 2 m de diamètre autour de chaque tronc. *"L'arbre va ainsi développer ses racines à l'intérieur de la motte,* précise le technicien. *Ceci permettra de limiter son stress lorsqu'il sera déplacé – pas avant 2008 – et d'optimiser ses chances de reprise."* L'opération a une autre vertu : cernage et transplantation coûtent 800 euros par arbre. À peine le quart du prix d'un tilleul acheté en pépinière.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Éparc totalement certifié

L'établissement public angevin de restauration collective (Éparc) peut désormais se prévaloir globalement de la certification ISO 9001 version 2000. Ce libellé très hermétique est une importante reconnaissance du travail d'amélioration continue de la qualité entrepris par l'établissement qui confectionne et distribue les repas des écoliers et des enfants des centres de loisirs. Après avoir fait labelliser la fabrication, la vente, la livraison et le service à table dans les écoles, c'est le service dans les centres de loisirs qui vient de se voir reconnu ISO 9001. ■

Thierry Bonnet/Archives

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Vue du ciel

Un trèfle à quatre feuilles géant? Non, il s'agit de l'échangeur de Gatignolles, installé sur la commune d'Écouflant, qui depuis l'autoroute A 11 Paris-Nantes permet de rejoindre le parc-expo et la rocade Est, d'un côté, Écouflant de l'autre. ■

FAIT DIVERS

Le feu chez les Compagnons

Vers 7 h, le 28 novembre, le feu s'est déclaré chez les Compagnons du devoir, à la Baumette. L'intervention d'une soixantaine de pompiers a permis d'éviter la propagation de l'incendie au bâtiment administratif et au dortoir, mais la "place du village" et les ateliers – surtout la menuiserie – sont en grande partie détruits. ■

Laurent Comber/CO

EN POINTE

Neurogénétique : le CHU centre de référence

L'hôpital d'Angers vient d'être désigné centre de référence pour les maladies neurogénétiques, dans le cadre du plan national "maladies rares", mis en place par le ministère de la Santé. Deux autres disciplines de recherche développées en partenariat avec d'autres établissements bénéficient également du label : les maladies mitochondriales, avec l'hôpital Necker de Paris ; et les anomalies du développement chez l'enfant, avec le CHU de Rennes.

Cette distinction accordée au service de génétique dirigé par le professeur Dominique Bonneau est le résultat d'un travail d'équipe associant étroitement plusieurs services et laboratoires de l'hôpital angevin.

Par cette labellisation, l'hôpital d'Angers devient, pour tout le très grand Ouest, le coordinateur de la prise en charge et de la recherche pour ce qui concerne les maladies rares neurogénétiques.

La mise en place du centre de référence va se traduire, courant 2006, par des moyens supplémentaires. ■

Thierry Bonnet

AGENDA SPORTIF

30 DECEMBRE
Futsal
Tournoi
14 h, Jean-Bouin

7 JANVIER
Hockey sur glace
Angers/Villard
18 h 30, patinoire

Pétanque
13 h 30 - 20 h,
la Baumette

10 JANVIER
Tennis de table
Angers / Cestas
20 h, Jean-Moulin

13 JANVIER
Basket
ABC / Nanterre
20 h, Jean-Bouin

14 JANVIER
Football
SCO / Ajaccio
20 h, Jean-Bouin

15 JANVIER
Volley-ball
SCO/Laval
16 h, salle des Plantes

20 JANVIER
Basket
ABC / Vichy
20 h, Jean-Bouin

20 HEURES
Pétanque
13 h 30 - 20 h,
la Baumette

21 ET 22 JANVIER
Tennis de table
Championnat de France handisport
8 h - 18 h, Jean-Moulin

Danse
Gala
Journée, Jean-Bouin

22 JANVIER
Tir à l'arc
8 h - 20 h, salle Belle-Beille

À NOTER

Lors de la troisième coupe du monde de kin-ball, début novembre en Belgique, l'équipe de France, dont font partie huit Angevins du SCO kin-ball, a décroché la médaille de bronze dans les catégories masculines et féminines, derrière les équipes du Canada et du Japon, où le kin-ball est sport national ***La collecte de la Banque alimentaire de Maine-et-Loire, les 24, 25 et 26 novembre a apporté plus de cent dix-neuf tonnes de produits, soit quatorze tonnes de plus que l'an dernier***

La délégation Pays de la Loire de la Fondation de France a un nouveau président de comité, Bernard Marrot, chargé d'enseignement au sein des universités d'Angers et de Nantes, et un nouveau délégué régional, Yann Desdouets ***Le Très Haut Débit a été lancé à Angers le 30 novembre***

PREMIERS PLANS
FESTIVAL D'ANGERS
EUROPEAN FIRST FILM FESTIVAL

18e EDITION
ANGERS
FRANCE
20 • 29 JANVIER
2006
CENTRE DE CONGRES
GAUMONT MULTIPLEXE
& VARIÉTÉS
LES 400 COUPS
www.premiersplans.org

PRISMAGAZ
Le Monde
Télérama

La gare routière va rejoindre la gare Saint-L

En septembre 2006, la nouvelle gare routière s'installera dans le prolongement de la gare Saint-Laud. Pour cela, la Ville va aménager la place Pierre-Sémard.

Bruno Huet

La prochaine arrivée de la gare routière va offrir au site de la gare son aspect quasi définitif. Sept années de travaux touchent ainsi à leur fin. Outre la rénovation de la gare SNCF, ils auront permis le réaménagement de l'avenue Denis-Papin, la construction de trois immeubles de bureaux et celle d'un parking silo de 450 places. Le tout dans un esprit très contemporain.

Les locaux de la gare routière investiront le rez-de-chaussée des immeubles tertiaires. Les onze premiers quais d'embarquement seront installés sur l'espace laissé libre juste devant. Cette partie du chantier est quasiment achevée. Cinq quais supplémentaires vont être construits à partir de mars place Pierre-Sémard.

Auvents aux lignes futuristes

La Ville a décidé de soigner particulièrement cet aménagement. *"La gare est un lieu phare, une des portes d'entrée principales de la ville. Il fallait rester dans l'esprit des bâtiments déjà construits et permettre de clore les perspectives visuelles qui se perdaient dans le vide de la place"*, précise Monique Pirotais, maire-adjoint aux Paysages urbains. Le projet retenu est celui du cabinet d'architecture Bruno Huet. Cinq auvents aux lignes futuristes et dépouillées abriteront les voyageurs en attente. La structure joue beaucoup sur la transparence. Quant au reste de la place, il sera végétalisé. Ce chantier s'achèvera pour l'ouverture en septembre 2006.

Néanmoins, les seize quais ne seront pas suffisants à l'heure de pointe pour accueillir les vingt-sept cars qui se présenteront entre 7h30 et 7h45. Afin d'éviter des embouteillages, un terrain devrait être mis à disposition sur le site du Sernam pour les cars en attente d'un quai.

Le budget global de l'opération (gare routière et place Sémard) est de 2,7 millions d'euros, pris en charge à 60 % par la Ville et 40 % par le Conseil général, qui sera l'utilisateur du site avec les bus départementaux.

Quant à l'actuelle gare routière, place de la Poissonnerie, elle va devenir une simple halte minute. Ses locaux vont être détruits et, à terme, l'espace sera repensé en particulier avec le passage du tramway.

Enfin, concernant plus largement le quartier de la gare, la Ville souhaite développer la présence d'immeubles de bureaux pour les entreprises tertiaires, souvent en quête de ce type d'endroit à une heure trente seulement de Paris en TGV. C'est l'objet de la création de la zone d'aménagement concerté Fulton. La gare va donc se tourner de plus en plus vers le Sud où se trouvent des friches disponibles. Cette donnée est intégrée dans le plan de déplacements urbains actuellement en réflexion. L'idée est d'ouvrir mieux la gare dans cette direction, en particulier en la reliant plus facilement à l'échangeur de la Baumette qui devrait être le débouché de la rocade sud d'Angers à l'horizon 2015. ■

Simplifier les procédures financi

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique, la Ville a signé une convention avec le Trésor Public afin d'alléger certaines procédures et simplifier les démarches des usagers. Plusieurs mesures vont être mises en œuvre. Il s'agit du développement du règlement par titre interbancaire de paiement (TIP) dans de nombreux domaines. De même, le paiement par carte bancaire devrait être étendu. Quant à la possibilité d'utilisation de la carte Monéo dans les horodateurs, elle va être étudiée. Le prélèvement automatisé des amendes devrait aussi voir le jour. Autre chantier, moins visible mais tout aussi important : la "dématérialisation" de certaines procédures et certains papiers. Par exemple, seul le bulletin de salaire envoyé à l'employé municipal sera désormais imprimé contre trois actuellement, dont deux se retrouvent aujourd'hui stockés. Enfin, autre axe d'amélioration : la mise en place d'un nouveau logiciel informatique. ■

Jean-Claude Antonini signe la convention avec Louis Liogier, le trésorier payeur municipal, et Jean-Loup Bénéton, le trésorier payeur général.

aud

Ce à quoi ressemblera la gare routière quand elle sera en service et, ci-dessous, la place Pierre-Sémard quand elle sera aménagée.

Un site multimodal

Avec l'arrivée de la gare routière, l'accueil de tous les modes de déplacements urbains sera possible autour de la gare Saint-Laud. *"Ce choix stratégique vise évidemment à simplifier la vie des usagers en leur permettant de limiter les correspondances et le temps perdu,"* explique Raymond Perron, adjoint aux Déplacements. Inventaire des différents types de transports. Il y a évidemment les trains nationaux et régionaux. Deux parkings à vélos et de nombreux arceaux sont mis à disposition des cyclistes. Deux parcs de stationnement peuvent être utilisés par les automobilistes : parc Marengo avec 470 places et parc Saint-Laud avec 451 places. La première demi-heure de stationnement y est d'ailleurs gratuite laissant le temps de déposer ou de venir chercher quelqu'un. Il ne faut pas oublier le passage de neuf lignes de bus de la Cotra auxquelles il va falloir ajouter l'ensemble des cars départementaux. Sans oublier, à l'horizon 2009, la première ligne de tramway. Enfin, il faut également signaler la présence des taxis et des agences de location de véhicules.

ères

Éric Fauconnier

AMÉNAGEMENT

L'association des Petites Sœurs des pauvres va construire sa maison de retraite rue Jeanne-Jugan. La Ville lui accorde sa garantie pour un emprunt de 15000 euros sur trente ans.

Un local pour accueillir les chauffeurs de car, comprenant vestiaires, sanitaires, douches et espace détente, va être construit boulevard Olivier-Couffon, à la Baumette.

ÉDUCATION

La subvention versée par la Ville pour les cantines scolaires privées s'élève à 283784 euros pour 2005. Elle a été répartie sur proposition de l'association Aide aux élèves des établissements catholiques d'Angers.

Pour prévenir la violence en milieu scolaire et périscolaire, la Ville a créé en janvier 2004 un emploi d'animateur pour un an, renouvelé jusqu'à fin 2005. L'expérience ayant montré l'intérêt d'inscrire l'action "Lâche la violence" dans la durée, la Ville passe dans ce but une convention pour trois ans avec l'association Graine de citoyen.

Des formations au brevet d'État d'éducateur sportif des activités de la natation sont organisées par le centre régional d'éducation populaire et de sports des Pays de la Loire (CREPS) dans les piscines municipales. Une convention a été signée entre la Ville et le CREPS.

ENFANCE - JEUNESSE

La Ville et la caisse d'allocations familiales participent aux frais de fonctionnement des structures d'accueil des enfants de moins de six ans, crèches et haltes-garderies. Pour 2006, la participation de la Ville est augmentée de 0,33 %.

Une aide globale annuelle est versée aux associations gérant des centres de loisirs, de façon à leur apporter un financement identique à celui des structures municipales. Pour 2005, l'aide s'élève à 109700 euros, inscrits au Contrat temps libre et faisant l'objet d'un reversement de 75254 euros de la caisse d'allocations familiales.

L'Établissement public angevin de restauration (ÉPARC) fournit les repas dans les centres de loisirs municipaux. Pour 2006, les tarifs sont augmentés de 2,20 %.

Deux cent quatre-vingt-deux dossiers ont été adressés à la Ville en novembre 2005 dans le cadre de l'opération Partenaires club, destinée à aider les 6-17 ans à s'inscrire dans un club sportif. Cela représente une charge de 15673 euros pour la Ville. Le dispositif est également financé par le Département (5000 euros), la direction départementale de la Jeunesse et des sports (2000 euros) et le centre communal d'action sociale (1540 euros).

SANTÉ

L'association Gynove, pour la prévention et l'information des jeunes sur la sexualité, reçoit une subvention exceptionnelle de 800 euros pour faire face à l'augmentation importante de la fréquentation de ses permanences : cent soixante-dix jeunes en 2000-2001, cinq cent quatre-vingt-seize en 2004-2005.

Le Comité de liaison des handicapés reçoit une subvention exceptionnelle de 5000 euros pour lui permettre de continuer ses activités et de développer de nouveaux objectifs dans un partenariat renforcé avec la Ville.

LOGEMENT

Trois subventions sont apportées à Angers Habitat au titre de l'effort prioritaire de la Ville pour la reconstitution du parc social : 31200 euros pour la construction de deux pavillons, rue de la Chalouère ; 367600 euros, sur 2006 et 2007, pour la construction de quarante-sept logements rue Eugène-Delacroix ; et 200000 euros pour la construction d'une agence dans le quartier du Grand-Pigeon, dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des prédiagnostics énergétiques vont être effectués sur les cinq groupes scolaires La Pérussaie, Jules-Verne, Marcel-Pagnol, Jean-Rostand, Paul-Valéry et au centre de loisirs La Claverie, afin d'établir des préconisations pour maîtriser les dépenses énergétiques tout en améliorant la qualité de confort. Le cabinet Bernard réalisera ces études pour 20000 euros. Une subvention est sollicitée auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

SOLIDARITÉ

Une 4L est cédée pour un euro symbolique à un étudiant de la faculté de pharmacie souhaitant participer au 4L Trophy, à objectif humanitaire. Le véhicule sera ensuite laissé à la disposition des étudiants.

VOIRIE

Nouveaux noms de rues : dans le lotissement à l'angle des rues Briollay et Nozay, la voie sans débouché commençant rue de Nozay est dénommée square Jean-Auguste-Ingres, celle commençant rue de Nozay et débouchant dans ce square, rue Camille-Pissaro. Dans la ZAC Élysée-Patton, la voie entre l'avenue Patton et la rue de la Licorne s'appelle mail Marcelle-Henry, la voie de liaison entre ce mail et la rue de la Barre, rue Anne-Marie-Barbreau. Dans la ZAC Desjardins, la voie allant de la rue de la Brisepotière aux rues du Commandant-Bory et Paul-Henry devient rue Jacques-Cartier, la voie reliant cette rue à la rue Villebois-Mareuil, rue Henri-Paul-Surcouf, la voie reliant cette rue à la rue d'Hérouville, rue Anne-de-Tourville. Dans la ZAC du Grand-Pigeon, la voie allant de la rue Le Gouz à la rue Édouard-Branly devient rue Marguerite-Legros, celle allant de la rue Desbois à la rue Le Gouz, rue Émilie-Haffner.

CULTURE

Le conservatoire, les écoles de musique du grand pays d'Angers et le collège Félix-Landreau mènent en partenariat un projet artistique, "La Musicale expérience". Mélange de musiques actuelles et de musique contemporaine, aux objectifs pédagogiques, artistiques et culturels, il aboutira à des représentations les 19 et 20 mai 2006. Une convention de partenariat est établie entre la Ville, l'Association départementale danse et musique et la fédération départementale des écoles de musique.

TOURISME

La délégation de service public confiant à Angers-Loire-Tourisme l'animation et le développement de l'activité touristique sur le territoire de la ville arrive à échéance le 30 juin 2006. Une nouvelle procédure de délégation est lancée.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Une refonte du P.L.U. s'impose

Le P.L.U (Plan Local d'urbanisme) *"devient l'outil principal par lequel les communes organisent le développement de leur territoire et encadrent le droit des sols"*. Il touche donc aux questions de logement, de déplacements, de maîtrise foncière,… C'est dire son importance. Autant de raisons pour lesquelles notre groupe s'est mobilisé. Dans le même temps de nombreuses associations de quartiers et citoyens se sont emparées du PLU, notamment dans le cadre de l'enquête publique qui s'est tenue jusqu'au 16 décembre 2005.
Si tout n'est pas à refaire, au vu d'un certain nombre d'exemples et d'incohérences, la refonte du P.L.U est demandée par de nombreux intervenants. Elle est même devenue inévitable de l'avis de beaucoup.

Des insuffisances significatives dans la concertation et l'information.

Chacun jugera par lui-même. Le code de l'urbanisme prévoit une concertation *"associant, pendant toute le durée de l'élaboration, les habitants, les associations…"*
La phase d'enquête publique aurait pu également être une période d'information et de communication susceptible de permettre à chacun de prendre une part active à cette procédure. La municipalité avait indiqué dans le journal municipal *Vivre à Angers* d'avril 2003 : *"La consultation devra également se prolonger notamment dans le cadre des Conseils Consultatifs de quartiers,… les associations d'habitants, dans les quartiers…"* La réalité a été toute autre.
Pour le groupe "Servir Angers", le P.L.U ne peut se faire sans les Angevins ou à l'ombre des quartiers.

Une volonté de densification qui ignore la spécificité de chaque quartier.

Le rapport de présentation à l'échelle de l'agglomération du P.L.U communautaire s'appuie sur le Code de l'urbanisme. Il vise à *"identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique"*.
Mais à l'inverse c'est la volonté de densification exprimée publiquement à plusieurs reprises par la municipalité, qui s'impose.
Dans son avis, Monsieur le préfet de Maine-et-Loire lui-même a voulu souligner cet aspect du P.L.U. : *"l'histoire des territoires aurait pu être développée et réactualisée (…) cette orientation devra donc être plus fermement traduite dans les dispositions réglementaires qui n'offrent pas toujours, dans leur rédaction actuelle, une protection suffisante des sites considérés"*.
A cet égard le traitement du quartier Doutre – St Jacques est emblématique de la volonté de densifier notre ville. L'ensemble du quartier, y compris la place de La Rochefoucault, est traité d'une manière uniforme par un classement zone UA1 qui offre les possibilités de densification urbaine les plus fortes : emprise du sol des constructions jusqu'à 100%, hauteur maximale des constructions fixées à 23 m… Ces remarques peuvent être étendues à la plupart des quartiers d'Angers : Thiers Boisnet, St Serge, Centre ville, St Antoine, Gare… Faut-il densifier à outrance alors que le P.L.U souligne que la densité de la ville d'Angers est 23 % supérieure à la moyenne des communes les plus peuplées de France métropolitaine (source étude FNAU-DATAR) ?

Donner de la cohérence et de la clarté à la politique d'urbanisme

L'autre aspect de ce P.L.U, souligné par de nombreux angevins, est l'incohérence et le manque de clarté de certaines propositions :
- L'absence de tout parking relais alors que le niveau de détail des cartes permet de souligner la présence de bac pour se rendre sur l'île St Aubin…
- L'Implantation d'une usine d'incinération de 110 000 tonnes par an à St Barthélemy (sic)…
- Une dynamique commerciale qui passe *"par une grande enseigne au Colisée et la réhabilitation des halles"*… La municipalité a décidé à l'automne 2005, d'implanter un bowling dans l'ancien cinéma. Quant à Fleur d'eau, le centre commercial a été inauguré au printemps…!
- Un état des lieux sur le logement qui date de 1999, en total décalage avec la réalité d'aujourd'hui. Les bases de réflexions sur l'habitat sont donc totalement erronées.

Pour toutes ces raisons le groupe "Servir Angers" pense que la refonte du PLU est devenue inévitable.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Contact : 02 41 05 40 37

Majorité "Aimer Angers"

La détresse des quartiers : et maintenant ?

Après l'émotion suscitée par les violences urbaines qu'a connu notre pays, vient le temps de la réflexion pour que de la crise naisse l'espoir.

Ces violences urbaines ont révélé une crise importante du vivre ensemble dans la société française. Les quartiers d'Angers n'ont pas été épargnés même s'ils ont été peu touchés par rapport à de nombreuses villes en France. Notre ville se caractérise en effet par une cohésion sociale préservée comparée à bien des grandes villes françaises. Cette indéniable richesse, nous voulons, nous les élus d'Angers, la préserver à tout prix dans une optique dynamique afin qu'Angers reste cette métropole d'équilibre.

Mais comme partout, cette cohésion sociale est chaque jour menacée : elle subit les assauts de la pauvreté, du chômage, de la perte de repères sociaux élémentaires du fait de l'exclusion, de la montée des individualismes, du fossé qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres.

Dans la plupart des communes de France, l'interlocuteur privilégié face aux situations de crise est le Maire. C'est ainsi que le Maire d'Angers a rencontré des groupes de jeunes, des responsables du monde associatif, des habitants, des commerçants, les autorités religieuses afin que tous expriment une attention et une vigilance à notre tissu social angevin. Un message qui redonne confiance en l'avenir à ceux qui se sentent abandonnés, laissés pour compte. C'est pourquoi notre volonté est de reconquérir, de façon durable, ce vivre ensemble. C'est le sens de notre projet pour la ville, pour les Angevins.

L'opération de rénovation urbaine, d'abord, va provoquer une transformation profonde de nos quartiers, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Cela passe avant tout par l'habitat, les conditions de vie. La ville est engagée, avec les bailleurs sociaux, dans les programmes de réhabilitation, de rénovation des logements.

Mais le renouvellement urbain est bien plus qu'une simple action sur le bâti : c'est aussi l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement socio-économique de nos quartiers, par l'implantation de services de proximité pour chacun, d'équipements publics, d'activités économiques et commerciales, la vie sociale et culturelle. Il est important d'agir sur tous les leviers en même temps pour recréer une véritable dynamique dans les quartiers.

Notre projet urbain passe aussi par l'amélioration des échanges à l'intérieur des quartiers, mais également avec le reste de la ville. Le désenclavement physique est une condition du renouvellement urbain. La première ligne de tramway, qui traversera des quartiers concernés par l'opération de renouvellement urbain, sera un moyen de relier les quartiers, de réduire les distances dans la ville. L'arrivée du tramway s'accompagnera d'une amélioration des transports publics sur la ville et constituera une étape dans la dynamisation des quartiers.

Parallèlement à l'amélioration du bâti, nous agissons aussi dans des domaines moins visibles mais tout aussi essentiels à la qualité de vie : l'économie, l'insertion, le contrat de ville, la politique de santé, le sport, le projet éducatif local, le soutien aux initiatives des jeunes, l'accès pour tous à la culture, etc. Autant d'initiatives qui visent à un meilleur vivre ensemble, à une ville réunie.

Nous agissons aussi pour favoriser la solidarité, parce que le mieux vivre ensemble implique que la ville crée et consolide des réseaux de solidarité et de convivialité entre les Angevins :
- par la mise en place de structures de médiation, qui privilégient la rencontre et les échanges entre les habitants et rompent l'isolement ;
- par le soutien aux associations, quel que soit leur domaine d'action, parce que le réseau associatif créé le lien social.

La crise du vivre ensemble nous pose chaque jour de nouveaux défis. L'avenir de notre jeunesse, de nos quartiers, de notre ville, se joue là, maintenant, par un long travail quotidien, qui mobilise les élus, les services municipaux, mais aussi les citoyens, les associations.

Dans ce contexte très difficile, nous agissons au quotidien, nous nous battons pour que chacun, à Angers, s'insère dans la ville.

Vos élus de la majorité municipale "Aimer Angers"

Des actions multiples pour s

Subventions aux associations de commerçants, soutien des initiatives, aménagements urbains…, la politique commerciale de la Ville prend des formes très diverses.

660 000 visiteurs séduits par le chocolat en 2004! Un beau succès pour Soleils d'hiver et un bon moyen de dynamiser le commerce angevin à l'approche des fêtes. La Ville est consciente de l'enjeu de cette manifestation qu'elle a créée il y a huit ans. De même, elle apporte son soutien à l'association de commerçants des Vitrines d'Angers, organisatrice du Marché de Noël depuis dix ans.

Pour 2005, la Ville a ainsi consacré 182 000 euros à l'animation de l'hyper-centre pendant plus de trois semaines, de fin novembre au 24 décembre. En complément, 220 000 euros vont aux illuminations : trente-deux rues, boulevards et places sont ainsi décorés dans le centre tandis qu'un arbre est symboliquement illuminé dans chaque cœur de quartier. Par ailleurs, si les commerçants achètent leurs décorations lumineuses, la Ville prend à sa charge l'installation et la consommation électrique.

Nouveauté 2005 : 400 soleils bleus conçus par la société Kréat ont été mis en vente afin que chaque commerce puisse participer à la décoration des fêtes de Noël. La Ville a financé la moitié du coût du soleil (80 euros HT pièce) soit 16 000 euros.

Soutenir les initiatives

"Les associations de commerçants reçoivent également des subventions pour les aider à mener des projets d'animation commerciale à l'occasion des fêtes", précise Laurence Moulin, chargée de mission au Commerce, à l'artisanat et au tourisme. Ainsi, une enveloppe de 1 000 euros en moyenne a été accordée, selon les années, à plusieurs associations de commerçants : Doutre, Bressigny, Saint-Lazare, Patton… En complément, les services municipaux assurent une aide logistique tandis que des exonérations sont accordées sur l'occupation du domaine public.

Les Vitrines d'Angers ont dix ans

Mais le soutien de la collectivité au commerce de détail ne se limite pas à la période des fêtes. Il se décline tout au long de l'année et dans de nombreux domaines. La Ville verse ainsi 12 000 euros de subvention au Groupement d'entente du commerce de détail pour l'organisation de la traditionnelle braderie d'été et participe à sa mise en place. Par ailleurs, une subvention annuelle de 36 600 euros est accordée aux Vitrines d'Angers. L'association, qui vient de célébrer ses dix ans, compte un peu plus de deux cent cinquante commerçants, essentiellement dans le centre-ville, avec une large proportion de commerçants indépendants. *"C'est une richesse que nous envient de nombreuses villes,* souligne Laurence Moulin. *Par comparaison, l'association nantaise Plein centre dépasse à peine une cinquantaine d'adhérents."*

Au-delà du centre-ville, l'animation des quartiers fait parfois défaut. Angers compte au total une vingtaine d'associations de commerçants impliquées à des degrés divers dans l'animation d'un quartier, d'une place, d'une rue. *"Nous sommes très attentifs aux projets d'animation qu'elles proposent,"* souligne Nathalie Parent, adjointe au Commerce et au Tourisme.

Un schéma de développement

La Ville est à l'écoute des professionnels. Pour cela, un comité stratégique réunit tous les mois des représentants de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), de l'association des Vitrines d'Angers et de la Ville, élus et techniciens. Toutes les questions qui concernent de près ou de loin le commerce y sont abordées. Un travail a par exemple été mené avec Angers Loire Métropole, après enquête auprès des commerçants, pour mettre en place un nouveau système d'enlèvement des déchets, principalement des cartons de livraison.

Si le commerce de centre-ville vit globalement bien pour le moment, la Ville veut anticiper et se projeter dans l'avenir. La pression immobilière a déjà contraint les commerçants indépendants de certaines villes à quitter le centre pour la périphérie. *"Nous sommes particulièrement vigilants,"* insiste Nathalie Parent, qui souhaite qu'une étude stratégique sur le commerce soit engagée dès 2006. C'est indispensable, pour apporter des éléments précieux, complémentaires aux informations fournies par l'observatoire du commerce de la CCI et par l'Agence d'urbanisme de la région angevine. *"Ce sera en tout cas une base de travail pour aller plus loin,* confirme Nathalie Parent. *Elle nous permettra de contribuer au schéma de développement commercial pour les années à venir et d'étudier des solutions expérimentées ailleurs. Nous sommes attentifs, par exemple, à des expériences très innovantes menées en Belgique afin d'apporter de nouveaux services à la clientèle."* ■

4,7 millions d'euros ont été investis dans la rénovation des abords du centre commercial Fleur d'eau. Une des aides de la Ville au dynamisme du commerce dans l'hyper-centre-ville.

soutenir le commerce

Thierry Bonnet

trois questions à Nathalie Parent

Adjointe au Commerce et au tourisme

Soleils d'hiver est la plus importante manifestation commerciale à Angers. L'événement a été créé en 1998. Quel bilan en tirez-vous ?

À l'origine, la Ville souhaitait engager une politique d'appui au commerce de centre-ville pour faire face à la concurrence des centres commerciaux de la périphérie, en offrant aux Angevins un programme d'animations riche et de qualité. Cela a fonctionné puisque 660 000 visiteurs sont venus à Soleils d'hiver en 2004. Cette originalité angevine, créée par la Ville avec la chambre de commerce et d'industrie et l'association des commerçants des Vitrines d'Angers, a même été reprise dans plusieurs villes. D'autres événements angevins doivent pouvoir porter cette dynamique du commerce, notamment dans les quartiers.

Au-delà de l'animation, comment la Ville apporte-t-elle son soutien au commerce ?

Nous considérons le centre-ville comme une grande galerie marchande. Avec nos partenaires, nous devons tout faire pour la rendre attrayante : aménagements urbains de qualité, accessibilité facilitée, propreté des rues… Il nous faut aussi savoir anticiper et être à l'écoute des nouvelles attentes des consommateurs. La création du village équitable au sein de Soleils d'hiver avec la Casi 49 a répondu à un nouveau besoin. Comme le concept de city marché haute qualité environnementale développé par Monoprix à Fleur d'eau. De même, le projet de bowling, prévu à la place de l'ancien cinéma Gaumont, va conforter la vocation de restauration et de loisirs du boulevard Foch.
Il faut aussi développer les services à la population. Le dossier présenté par les Vitrines d'Angers pour la création d'une "boutique des services" est une belle initiative et la Ville y apporte son concours. De même, il est important de créer des passerelles entre le commerce et le tourisme. D'abord parce que chaque visiteur est un consommateur potentiel, ensuite parce que cela contribue au rayonnement d'Angers au plan national.
Enfin, il faut avoir une politique de prospection afin d'attirer de nouvelles enseignes – nous avons par exemple quelques faiblesses en matière de décoration, de produits blancs et de loisirs. En complément, cela suppose, bien entendu, de disposer de réserves foncières suffisantes pour les accueillir.

Fleur d'eau a redynamisé l'hypercentre. Pourtant, la rue Baudrière et la place de la République semblent rester à l'écart de l'animation ? Quelles solutions sont envisagées ?

Fleur d'eau a effectivement joué le rôle de locomotive. C'est un beau projet mené en partenariat entre la société Apsys qui gère le site, la CCI et la Ville. En dépit des efforts importants réalisés pour réhabiliter le quartier et aménager les abords, la rue Baudrière et la place de la République ne bénéficient pas pleinement de ce dynamise retrouvé.
Nous en sommes conscients, c'est pourquoi des chalets ont été installés pour animer le site pendant Soleils d'hiver. Par ailleurs, avec les Vitrines d'Angers, la CCI et Apsys, nous étudions la possibilité de proposer un programme d'animations à l'année. Enfin, ces espaces un peu à l'écart aujourd'hui devraient trouver toute leur place avec le projet qu'a le maire de réunir les deux rives et permettre aux Angevins de se réapproprier les berges de la Maine.

Plus de services pour la clientèle

Bientôt une "boutique des services" ? Si tout se passe bien, le projet présenté par les Vitrines d'Angers verra le jour courant 2006. Angers est, en effet, l'une des toutes premières villes à avoir répondu au ministère du Commerce dans le cadre de son plan de dynamisation du commerce de proximité. 300 000 euros pourraient ainsi être octroyés à l'association angevine pour créer sa propre "Boutique des Vitrines". La chambre de commerce et d'industrie, la chambre de métiers et la Ville apportent leur soutien. De quoi s'agit-il ? d'un site unique ouvert dans l'hyper centre-ville – reste à trouver le lieu – mettant à la disposition des clients toute une palette de services. *"Certains existent et seront développés, comme ceux proposés à l'occasion de Soleils d'hiver. D'autres sont à imaginer"*, explique Bruno Pélerin, des Vitrines d'Angers. Accompagnement jusqu'à son véhicule, livraison à domicile, amélioration de l'accessibilité des magasins notamment pour les personnes handicapées, distribution de chèques "parking" et de chèques "cadeaux", consigne pour déposer ses achats volumineux, emballage des cadeaux, création de caddies adaptés au centre-ville, billetterie, location de vélos pour les clients et les salariés, création de sacs "durables" pour remplacer les sacs en plastique… Il est question également d'y aménager un espace bébé et un espace détente, et d'y installer une borne internet… Les commerçants envisagent également d'y associer des services pour les professionnels, avec la création d'une mini-plate-forme d'éclatement des marchandises afin de faciliter les livraisons et d'une bourse d'emploi. Enfin, ils réfléchissent à l'amélioration de la sécurité dans les commerces.

Rencontres de la démocratie : l'occasion de mieux se connaître

Trois cent cinquante Angevins ont répondu à l'invitation du maire. L'occasion d'échanger et de dresser un premier bilan autour de la démocratie locale.

350 personnes ont participé aux Rencontres angevines de la démocratie locale.

Thierry Bonnet

"*Il faut se revoir!*", a conclu le maire. Le 26 novembre, à la faculté de Droit de Saint-Serge, trois cent cinquante Angevins avaient répondu à son invitation. Pour ces premières Rencontres angevines de la démocratie locale, il s'agissait de favoriser les échanges et de dresser un premier bilan du fonctionnement des instances mises en place ces deux dernières années : les dix conseils consultatifs de quartier, le comité d'usagers du centre communal d'action sociale, le conseil local de l'environnement, le conseil de développement du Pays d'Angers… L'occasion, évidemment, de s'interroger sur la participation, de saluer ce qui réussit et de proposer des solutions aux dysfonctionnements pour *"tenter de faire mieux"*. Répartis en ateliers, les Angevins ont donc planché : *"pourquoi s'impliquer dans la cité?"*, *"quels sont les bénéfices de la consultation et comment les développer?"*, *"quelle réponse locale aux grands enjeux de société?"*, *"comment élargir et renouveler la participation?"* et *"la formation, temps nécessaire?"*

Ils ont fait des propositions. À commencer par la nécessité de *"jeter des passerelles"* entre les différentes instances de démocratie participative pour *"mieux se connaître"*. Mais aussi en valorisant les réalisations, en informant mieux et de manière continue. Pour cela, il faut *"adapter le langage parfois trop technique à tous les citoyens"* et privilégier les *"contacts directs"*. La démocratie participative a permis de *"créer du lien social"* notamment au niveau des quartiers. C'est bien, mais il faut *"aller plus loin"* ont insisté les participants. En favorisant l'intergénération par exemple et en incitant les jeunes à participer afin que toute la population soit effectivement représentée : *"tous les Angevins doivent se persuader qu'ils peuvent participer à la vie locale"*. Impliquer les habitants avant la formulation d'un projet peut être une solution pour les mobiliser. En tout cas, il faut éviter que la consultation ne soit *"trop tardive"* ou uniquement proposée sur des *"sujets secondaires"*. Et puis il faut évidemment une *"réactivité suffisante"* de la Ville sur les remarques faites. Première illustration de cette réactivité : l'organisation de journées à thème animées par des spécialistes. *"Ces forums citoyens seraient l'occasion d'approfondir des questions que vous vous posez"*, a proposé le maire. ■

À Toussaint, on apprend à "Lire autrement"

Le service Lire autrement de la bibliothèque municipale Toussaint, destiné aux aveugles et aux malvoyants, vient de s'équiper d'un nouveau matériel. Il a été mis en place conjointement par la bibliothèque et le service informatique de la Ville, qui se sont partagé le coût de 10000 euros.

Le nouvel ordinateur est couplé à un scanner, au moyen duquel n'importe quel texte peut être importé et ensuite consulté de diverses façons, grâce à deux nouveaux logiciels. "Jaws", destiné aux aveugles, permet de lire en braille documents et pages internet, avec une tablette tactile dont le défilement est piloté par l'utilisateur. Le logiciel propose aussi une lecture en synthèse vocale. "Zoomtext" s'adresse aux malvoyants, quelle que soit la pathologie qui les handicape. Avec ce logiciel, ils peuvent agrandir les textes, zoomer fortement sur une partie, changer les couleurs et les contrastes, modifier l'apparence de la souris et du curseur sur l'écran, surligner la ligne sur laquelle se trouve le curseur, etc.

Thierry Bonnet

Un nouvel outil pour lire en gros caractères, à la bibliothèque Toussaint.

"Il y a beaucoup de choses à inventer autour de ce nouvel outil, d'autres domaines où il peut être utile, considère Jean-Charles Niclas, conservateur de la bibliothèque. *L'équipe est ouverte à ces possibilités et va se former aux nouveautés"*. Le matériel lui-même devrait encore évoluer. *"Il y aura d'autres actions, d'autres appareils pour étoffer ce service qui rend accessible à tous la lecture et la culture"*, a insisté Monique Ramognino, conseillère municipale déléguée aux bibliothèques, aux musées et au patrimoine historique. ■

Gare aux étourneaux !

Ils sont de retour… Début novembre, la population angevine d'étourneaux était estimée à près de 70000. Essentiellement des migrateurs, même si Angers accueille également 10000 à 15000 sédentaires. *"Le problème,* explique Michel Bertholy, des Parcs et jardins, *c'est que les oiseaux sédentaires attirent les migrateurs, qui eux-mêmes s'installent pour l'hiver. En outre, l'Espagne, le Portugal ou la côte nord de l'Afrique offrent moins de végétaux, tandis qu'avec le radoucissement climatique, les étourneaux apprécient de plus en plus l'Ouest de la France."* On parle d'une quinzaine de millions au plus fort de la migration… S'ils se nourrissent dans les campagnes, c'est dans les villes qu'ils viennent s'abriter du froid la nuit, en se groupant dans les arbres au feuillage dense.

Les nuisances sont importantes : saleté, bruit, dégâts sur les arbres allant jusqu'à asphyxier les branches…

Que faire ? Certaines techniques (fusées laser, lâchers de rapaces) sont inefficaces. D'autres difficiles ou impossibles à mettre en œuvre, comme la nourriture empoisonnée qui pourrait toucher d'autres espèces ou la pose de filets sur les arbres.

Thierry Bonnet

Début novembre, on estimait à 70000 la population d'étourneaux à Angers.

"La seule bonne solution reste l'effarouchement, insiste Michel Bertholy. *Nous utilisons des canons à effraies simulant l'envol d'un rapace, la diffusion de cris de geais ou d'étourneaux blessés, des fusées crépitantes et sifflantes."* La Ville intervient sur le domaine public et uniquement pour les grands dortoirs car en dessous de cinq cents oiseaux, cela ne sert à rien. Plusieurs interventions ont eu lieu en octobre et novembre. Avec succès, puisque la population d'étourneaux au cimetière de l'Est est passée de 35000 à une cinquantaine.

Quant aux particuliers, ils doivent élaguer leurs arbres et arbustes persistants, tout particulièrement les lauriers, ifs, magnolias et cèdres. *"La circulation d'air empêche les oiseaux de se tenir chaud,* indique Michel Bertholy. *Si c'est insuffisant, il faut faire du bruit".* ■

Conseils auprès de Mairie 5 sur 5 au 0 800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe).

Urbanisme : La Rochefoucauld classée comme le château

Dans le cadre du nouveau plan local d'urbanisme, la place La Rochefoucauld n'est plus un "espace boisé classé" (EBC) comme c'était le cas précédemment sur le plan d'occupation des sols. Elle fait désormais partie des zones urbaines centrales (UA1) au même titre que l'ensemble du centre-ville sans exception.

Cette opération a fait naître certaines interrogations. C'est pourquoi, Monique Pirotais, maire adjoint aux paysages urbains, tient à apporter quelques précisions : *"Pour la place La Rochefoucauld, qui n'est ni un massif ni un bois, c'est le classement précédent qui relevait plus d'une anomalie. Ce changement ne préfigure en rien le moindre projet d'urbanisation. D'ailleurs, la place est à moitié inondable ! Le site possède désormais exactement le même zonage que le château, le jardin des Plantes ! Des sites où il est inenvisageable de construire de l'habitat. Cette opération vise uniquement à simplifier les procédures de gestion quotidienne de la place : réparation des dégradations ou petits aménagements afin d'améliorer son fonctionnement".* En effet, pour le moindre changement de bordure ou la pose de sanitaires, une autorisation du ministère de l'Équipement était nécessaire. En outre, dans le nouveau plan local d'urbanisme, les platanes centenaires de la place seront classés "arbres remarquables" offrant une réglementation précise dans un périmètre d'une trentaine de mètres autour de chaque tronc. ■

Thierry Bonnet

Chaque année en novembre, la place La Rochefoucauld accueille la foire Saint-Martin.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 0241054000. Fax : 0241053900.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr. Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Les Archives municipales sont consultables gratuitement par le public du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h (prévoir une pièce d'identité). Renseignements : 0241054291

RENDEZ-VOUS

Réunion publique du maire dans le quartier Justices, Madeleine et Saint-Léonard le 18 janvier, à 20h30, au Trois-Mâts.

INFORMATION

Le recensement de la population concerne, chaque année depuis 2004, 8 % des logements du territoire. À Angers, 6402 foyers seront contactés en 2006. 32 agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire, effectueront les enquêtes en deux étapes auprès des logements recensés. Du 7 au 18 janvier : tournée de reconnaissance et courrier d'information. Du 19 au 28 février, les agents se rendront chez les habitants, laisseront les documents et conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Le recensement est obligatoire. Les données sont tenues secrètes. Renseignements au 0800 49 10 10 (numéro vert), www.insee.fr

Pour la révision de la liste électorale, les inscriptions et changements d'adresse sont à effectuer en mairie avant le 31 décembre. Le service électoral sera exceptionnellement ouvert le 31, de 9 h à 12 h. Se munir des pièces justificatives. Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent adresser une demande par courrier ou se faire représenter. Tél. : 0241054229.

Afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en recherche d'emploi ou de formation, la Mission locale angevine tient des permanences au centre information jeunesse les lundis, de 14 h à 17 h. Renseignements au 0241877447, cij.angers@ville.angers.fr

Attention, ni les agents de la Ville ni ceux d'Angers Loire Métropole ne proposent de calendriers ou d'objets en vente à domicile. Contact : police municipale, 0241054017.

SOCIAL

Des "chèques Lire" sont attribués tous les ans à Noël par le centre communal d'action sociale aux enfants des familles à très faibles revenus. Plus de six mille d'entre eux reçoivent ainsi deux chèques de 7,70 euros chacun, à utiliser dans les librairies associées à l'opération. La bibliothèque municipale conseille des ouvrages. Cette action, qui permet de rassembler les familles autour du livre, s'inscrit dans la continuité de la charte Culture et solidarité.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Des composteurs individuels sont proposés aux Angevins possédant un jardin d'au moins 200 m² avec pelouse (l'herbe est indispensable au compostage) moyennant une participation de 20 euros. Ceci permet de réduire le volume des déchets ménagers et de réutiliser les déchets verts pour enrichir son jardin. Réservation à la Maison de l'environnement les lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30. Tél. : 0241223230.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Dans un instant, la bâche va être retirée, libérant le ballon sonde.

Albert

L'école François-Raspail explore les airs

... 3, 2, 1, Go! Et le ballon sonde s'est élevé dans le ciel bleu de ce vendredi 18 novembre sous les applaudissements des enfants de l'école François-Raspail, rassemblés dans la cour. Un second envol a eu lieu quelques minutes plus tard.

Les élèves de maternelle, qui regardaient depuis leur classe, ont cru que les "grands" envoyaient leurs lettres au Père Noël ! Mais en fait, ce lâcher était le point d'orgue d'un projet scientifique de l'école, qui travaille depuis un an sur le thème de l'air et du vent. Il a été mené en lien avec Planète Sciences Sarthe[1], qui a fourni les ballons, l'hélium qui leur permet de s'élever, les parachutes et les réflecteurs radars. Nadia Castano, l'animatrice de l'association, a préparé le projet avec les enfants. *"Elle est venue dès l'an dernier dans la classe pour tout nous expliquer,* précisent Carmen et Émeline, élèves de CM, chargées de la communication de l'opération. *Nous lui avons posé des questions sur le fonctionnement du ballon et nous avons aussi donné des idées d'expériences que nous voulions faire".*

Les nacelles ont été construites par les élèves[2]. Elles ont été équipées d'un thermomètre, gardant en mémoire les températures, minimum et maximum, de petites boîtes contenant des graines *"pour voir si elles germeront comme sur terre"* et d'appareils photo automatiques : un mécanisme, fabriqué dans l'atelier de robotique de l'école, appuie sur le déclencheur toutes les cinq minutes.

Les élèves avaient bon espoir de récupérer les nacelles, sur lesquelles sont indiquées les coordonnées de l'école, de Planète Sciences et du CNES. En effet, les ballons gonflés à l'hélium éclatent après être montés jusqu'à environ 35 km. Le parachute permet alors un atterrissage en douceur du reste du matériel.

Et de fait, le lundi suivant, le maire de Brie, près de Thouars, a appelé le directeur de l'école, Patrick Chlasta. Il avait retrouvé une des nacelles. *"L'appareil photo était en parfait état,* se réjouit le directeur. *Malheureusement, il manquait le thermomètre..."*

L'ensemble nacelle, réflecteur et parachute a été exposé dans l'école, à la grande fierté des élèves. ■ **ML**

(1) L'association met en œuvre l'opération nationale "Un ballon pour l'école" lancée par le Centre national d'études spatiales (CNES) dans les Pays de la Loire.
(2) Quatre élèves de CE2-CM1 et quatre de CM1-CM2 de l'atelier robotique de l'école.

en bref

Fermeture de la mairie de quartier du 26 au 31 décembre.

L'association Mémoires vives propose un atelier de collecte de la mémoire orale de la Doutre le 1er samedi de chaque mois à 10 h, à toute personne intéressée ou porteuse de témoignages. Rendez-vous le 7 janvier, de 10 h à 12 h, à la maison de quartier Saint-Jacques Saint-Nicolas, 41, rue Lionnaise. Tél. : 0689378481, fravegamaud@yahoo.fr

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

•M. Rotureau, 14 janvier, de 10 h 30 à 12 h

•Mme Camara-Tombini, 18 janvier, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous.

MONPLAISIR

Les engag

Les deux "casquettes" qui font de Joseph Nzinda un homme connu dans le quartier et au-delà semblent n'avoir aucun rapport entre elles, mais il faut y regarder de plus près. Côté professionnel, il occupe depuis la rentrée le poste nouvellement créé de coordinateur spectacles de la maison pour tous (MPT), dont il a tenu l'accueil pendant cinq ans. Côté engagement associatif, après avoir été président de l'association des étudiants africains d'Angers, à son arrivée en France, ce natif du Cameroun préside depuis quatre ans le comité départemental de SOS racisme.

"Avec ces responsabilités associatives, j'ai eu l'occasion de coordonner des manifestations culturelles et je m'investissais déjà dans les semaines à thème de la MPT au titre de SOS, souligne-t-il. *Le domaine culturel m'est familier. Ma proposition d'orientation culturelle a convaincu les responsables de la MPT".*

Les actions de sensibilisation

JUSTICES, MADELEINE, SAI

Thierry Bonnet

ements de Joseph Nzinda

Joseph Nzinda, nouveau coordinateur spectacle de la MPT, devant l'œuvre du "graffeur" angevin Tito qui orne l'escalier proche de son bureau.

Thierry Bonnet

de SOS racisme s'adressent essentiellement aux jeunes, via des interventions dans les collèges et les lycées. *"Nous jugeons inutile de nous adresser aux adultes, qui sont informés et savent ce qu'ils font. Nous férons éduquer les jeunes"*.

En revanche, à la MPT, Joseph Nzinda s'adresse à tous. *"Je veux une programmation qui réunisse toutes les cultures et toutes les générations"*, affirme-t-il. Des projets sont déjà calés, notamment une semaine de "culture urbaine". *"C'est la culture qui ne rentre pas dans le cadre traditionnel,* explique Joseph, *mais qui est celle de beaucoup de jeunes des quartiers, quelle que soit leur origine: le rap, le hip-hop, le graff, mais aussi le skate board, le street basket, les jeux en réseau…"*

Autres temps forts souhaités, des fêtes de quartier. *"Nous allons commencer par des fêtes d'îlots*[1]*, de façon à faire participer le plus possible les habitants, puis faire en sorte qu'ils organisent eux-mêmes. Pour cela, au lieu de les inviter ici, dans un cadre institutionnel, nous nous déplacerons près de chez eux pour tenir des réunions sous une tente marabout"*.

Quant à la programmation de spectacles dans la grande salle de la MPT, elle partira également des envies et intérêts des habitants. *"Je vais créer deux commissions culturelles*, précise Joseph. *L'une sera interne à la MPT, avec des salariés et des bénévoles, l'autre, pour le quartier, regroupera essentiellement des habitants. Ces commissions seront la base de mon travail"*. ■

(1) Cette année, Kalouguine et Gabriel-Baron, au printemps.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "passerelle Léon-Faye" le 17 janvier, à 18 h, à la MPT. Réunion plénière le 24 janvier, à 19 h, à la MPT.

Fermeture de la mairie de quartier du 19 au 24 décembre.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M^me^ Sallé, 6 janvier et 20 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M^me^ Tamtouir, 13 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.*

NT-LEONARD

La très grande marche de Jean-Jacques

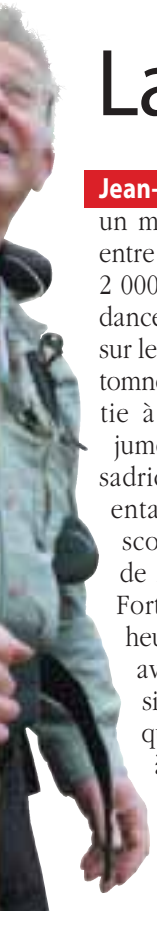

Jean-Jacques Rétorré a parcouru 2 000 km à pied entre Angers et Pise.

Jean-Jacques Rétorré a trouvé un moyen pour jeter un pont entre la vie active et la retraite : 2 000 km à pied. Une concordance d'événements l'a poussé sur les routes. À la rentrée d'automne 2004, sa fille Ève est partie à Pise dans le cadre du jumelage, en tant qu'ambassadrice d'Angers, tandis qu'il entamait sa dernière année scolaire comme professeur de maths.

Fort de ses quatre à cinq heures de marche dominicale avec les copains, et impressionné par des expositions qui racontaient les voyages à pied des Angevins d'il y a quatre ou cinq siècles, il a eu l'idée d'aller voir sa fille en Italie, par le même moyen. *"Je me suis dit que ce qui était possible au Moyen-Âge devait être plus facile maintenant avec les moyens modernes de communication. Quoique… Les relais de marcheurs n'existent plus, tout est conçu pour les automobilistes"*.

Jean-Jacques a tracé son itinéraire sur une carte de grande randonnée de la France entière, en prévoyant quinze jours à trois semaines de plaine avant d'aborder les dénivelés. Il a embarqué dans son grand sac quelque 15 kg d'affaires, pas de tente mais un petit matelas pneumatique, un duvet avec sur-duvet, une boussole… Et, le 19 juin, en route ! Cinq à douze heures de marche par jour. Des nuits à la belle étoile, parfois dans les campings, pour la douche, parfois dans la nature, *"cela ne me dérange pas de m'endormir en pleine forêt, sans habitations alentour. Je n'ai pas peur des animaux, les seuls à être dangereux sont les chiens et les guêpes !"*

Parfois, il s'éloignait du chemin de grande randonnée et rencontrait des gens qui n'avaient pas l'habitude de voir des marcheurs. *"Ils se demandaient ce que faisait là un olibrius dans mon genre, avec son gros sac ! C'étaient des rencontres sympas et intéressantes"*.

Au fil des jours, il s'est perdu et a retrouvé son chemin, il a failli dormir en haut d'une crête, bloqué par une tendinite, il a négocié un hébergement en Italie, par l'intermédiaire de sa fille et de son téléphone portable… Et, le 16 septembre, après un petit détour dans la superbe montagne toscane, il a retrouvé Ève à Pise. L'accueil a été à la hauteur de l'aventure, avec même une plaque commémorative personnelle offerte par le maire !

Aujourd'hui, il est rentré dans son quartier et se sent un peu décalé. *"Je vais reprendre des activités, m'investir, me rendre utile grâce à mes connaissances en informatique et… en marche à pied. Mais je n'ai pas encore vraiment démarré"*. En tout cas, l'été prochain, il partira marcher au moins deux mois d'affilée. *"C'est à la portée de tout le monde"*, affirme-t-il. ■

en bref

Réunion publique avec le maire le 18 janvier, à 20 h 30, salle de spectacles du Trois-Mâts.

Fermeture de la mairie de quartier du 26 au 31 décembre.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M^me^ Roland, 11 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Chiron, 7 et 21 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

BELLE-BEILLE

Clientela se développe boulevard Beaussier

Clientela est une *success story* économique. Née fin 2002 à Écouflant avec cinq employés, l'entreprise vient de s'installer sur un plateau de 300 m² dans la tour Blandin au 25, boulevard Beaussier. Elle emploie désormais quatre-vingt-cinq salariés. À l'origine de l'aventure, Marc de Boislaville, un ancien journaliste. Devenu responsable marketing dans la presse, l'homme constate que les centres d'appels téléphoniques ne parviennent pas à satisfaire les journaux dans leurs campagnes d'abonnement. *"Ce sont des produits spécifiques,* explique le fondateur de Clientela. *On ne peut pas vendre au forcing un magazine comme une lessive. Un journal véhicule des valeurs qu'il faut savoir faire partager pour convaincre."* Voilà l'idée de démarrage.

Aujourd'hui, deux équipes de quarante-et-un télévendeurs se relaient matin et après-midi. La presse, avec en particulier le groupe Bayard, demeure le premier client de l'entreprise. Mais, sur cette même notion de valeurs, Clientela s'est depuis ouvert à d'autres marchés dont le caritatif, avec les campagnes du Secours catholique. Cette activité marche tellement bien que Marc de Boislaville va lancer en janvier une nouvelle société : Phonéthique. Le nouveau centre d'appels sera à deux pas du premier, au 27. À la clé : vingt-cinq nouvelles embauches.

Ces deux sociétés bénéficient des avantages de la zone franche urbaine. Mais le patron modère : *"les exonérations ne sont pas la raison de notre venue. Nous cherchions depuis longtemps des locaux pour notre développement. Qu'ils se situent dans la zone franche urbaine, tant mieux. En outre, Belle-Beille correspond bien à nos valeurs avec sa diversité et sa richesse culturelle."* Preuve supplémentaire de l'implication dans le quartier : la mise en place pour la rentrée 2006 d'une opération de soutien scolaire au profit d'une dizaine d'enfants en difficulté dans les locaux de Clientela. ■

Thierry Bonnet

L'entreprise Clientela, dirigée par Marc de Boislaville, s'est récemment installée dans la tour Blandin.

en bref

Fermeture de la mairie de quartier du 26 au 31 décembre.

pratique

Mairie *:*
5, rue Eugénie-Mansion,
02 41 48 12 81.
Lundi, 14 h - 17 h 30,
mardi, jeudi et vendredi,
10 h - 12 h 30, mercredi,
10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30
et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 24 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 7 janvier, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 14 janvier, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 21 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Aux fourneaux et aux pinceaux : Gérard

"J'aime faire *des choses variées, il faut que cela bouge !"* Gérard Bird-Gallet fonctionne à l'amitié, qui lui fait mobiliser ses nombreuses ressources. Ainsi, il ne se contente pas de faire partie du groupe de marcheurs du quartier mais organise tous les ans la sortie de fin d'année, un voyage utilisant le circuit des auberges de jeunesse. Pendant seize ans, il n'a pas manqué un carnaval de quartier, avec les habitants de Saint-Serge et de Saint-Michel, créant avec dextérité chars et costumes. Lors des Cinémas d'Afrique 2001, c'est lui qui a dessiné et peint la banderole qui décorait la façade de la maison de quartier. Actuellement, on lui doit le fond de scène des concerts Jazz pour tous. *"C'est une œuvre de Jo Peinture que j'avais en tout petit et qu'elle m'a autorisé de reproduire*, explique-t-il. *J'ai de l'expérience dans les arts plastiques, j'ai fait l'école Boulle"*.

En revanche, il n'a fait aucune école de cuisine… mais, pour les concerts de Jazz pour tous, il s'y est mis. *"Je m'occupe de la logistique, de l'intendance mais cela fait aussi deux ans que je prépare le repas pour tout le monde, organisateurs et musiciens,* souligne-t-il. *Je ne leur fais jamais deux fois la même chose, et toujours des plats qu'ils n'ont pas l'habitude de manger chez eux"*. Le 2 décembre, pour "Avis de tempête", c'était un curry de mouton, qui sentait fort bon ! Parfois, le menu est présenté sur scène, pour l'amusement des spectateurs. Un menu serti dans un cadre grand genre. Bien sûr, c'est Gérard qui a restauré et peint l'objet, trouvé dans une poubelle ! ■

Thierry Bonnet

Gérard Bird-Gallet devant le fond de scène qu'il a réalisé.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "qualité de vie, éducation et culture" le 18 janvier, à 18 h 30, salle Jean-Macé n°2.

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
- *Mme Bernardin, 21 décembre, 4 et 18 janvier, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Dulong, 14 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

VERNEAU-CAPUCINS

L'e-administration s'installe à la Maison des services publics

Thierry Bonnet

Dès la réouverture de la Maison des services publics (MSP) après les vacances de Noël, les usagers pourront y utiliser une borne internet pour "l'e-administration". Elle permet de remplir de nombreuses formalités, de s'informer sur trois thèmes : "se divertir", "se loger" et "se déplacer", ou encore de se connecter aux sites de l'agence nationale pour l'emploi et de la caisse d'allocations familiales (CAF). Patricia Zénit, l'agent d'accueil spécialement formé, peut aider à l'utiliser, si besoin. C'est la première borne installée à Angers, son fonctionnement servira de test, avant généralisation de ce type d'équipement dans toutes les mairies de la ville.

L'ouverture de ce nouveau service vient achever la rénovation de l'accueil de la MSP, entamée cet été par quatre semaines de travaux. *"Notre premier but était de restructurer le hall, commun aux services de la Ville et au centre social de la CAF"*, explique Marc Faugères, responsable du pôle de proximité du quartier. La banque d'accueil a été sortie de son guichet et installée face à l'entrée, donnant la possibilité d'un premier contact plus dynamique. Des bureaux ont été réaffectés : la permanence insertion emploi tenue par Lisa Beaupère [1] s'est installée dans l'ancien guichet d'accueil, laissant la place, de l'autre côté du hall, au pôle de proximité. Et un nouveau rendez-vous est proposé, avec l'agent de proximité d'Angers Habitat [2]. Quant à la permanence du contrat de ville, avec Bénédicte Le Guay [3], elle reste inchangée.

Enfin, l'ancien bureau de police est désormais dévolu au conseil consultatif de quartier. Le local comprend une salle pour l'information du public, qui peut y voir et se faire expliquer la maquette et les panneaux sur l'aménagement du grand quartier [4]. ■

(1) Mardi et vendredi, de 9 h à 12 h 30, sans rendez-vous ; les autres jours sur rendez-vous au 02 41 35 10 57.
(2) Du lundi au jeudi, de 17 h à 18 h, 02 41 34 49 16 ; la permanence du vendredi matin restant 11, rue René-Tranchant.
(3) Mardi et vendredi, de 10 h à 12 h 30, 02 41 35 10 54.
(4) Le mardi, de 15 h à 18 h.

Maison des services publics de Verneau - Capucins, 02 41 35 10 59.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "déplacements" le 16 janvier, à 19 h 30, à la maison des services publics.

Fermeture de la mairie de quartier du 26 au 31 décembre.

pratique

***Mairie** : 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. HOUDBINE, 23 décembre et 13 janvier, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme CAMARA-TOMBINI, 4 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

ROSERAIE

Amina, la petite princesse du henné

La silhouette frêle et gracile, la voix douce : Amina a ce petit quelque chose qui attire le regard. Le charme oriental…? Lorsqu'elle quitte le Maroc pour s'installer en France, elle emporte dans ses valises une passion, un art que les femmes orientales perpétuent depuis toujours : le henné. *"C'est ma grand-mère qui m'a transmis cette passion, profondément ancrée dans la tradition orientale."*

Il est indissociable des événements heureux qui rythment la vie : baptême, fiançailles, mariage, fêtes… *"Lorsque je retourne au Maroc, ma grand-mère me prend la main et me fait du henné. C'est sa façon à elle de me dire qu'elle est heureuse de me retrouver"*. Préparer le henné est toute une alchimie : il faut prendre de la poudre de feuilles de henné [1], y ajouter de l'eau chaude, du citron, du dissolvant, un soupçon d'huile d'ail et c'est prêt. Mais c'est aussi un art. Et lorsqu'Amina prend possession des mains, des pieds, elle les pare de fleurs, de pétales éphémères, aussi fins que de la dentelle. Pour elle, c'est bien plus qu'un simple motif sur la peau : *"Lorsque je fais du henné à une future épouse, je partage son bonheur et celui de ses proches. Cela me rend heureuse"*. ■ **MB**

(1) Arbuste des régions tropicales.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "communication" le 9 janvier, à 18 h 30, au centre Jean-Vilar ; groupe "éducation" le 24 janvier, à 18 h 30, au centre Jean-Vilar (salle polyvalente ado).

Fermeture de la mairie de quartier du 19 au 24 décembre.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme SOLÉ, 5 et 19 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 14 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

Thierry Bonnet

LAC-DE-MAINE

Archives municipales, fonds Heurtier (18 Fi 450)

Jusqu'à la fin des années 60, les prairies d'Alloyau s'étendaient en lieu et place du lac de Maine.

Thierry Bonnet

Le lac, aujourd'hui, est devenu un des lieux de promenade privilégiés de la ville.

Le lac de Maine n'a rien de naturel

Difficile aujourd'hui de le croire mais le lac de Maine est un plan d'eau artificiel. Jusqu'à la fin des années 60 s'étendaient à sa place les prairies d'Alloyau, inondées l'hiver par la Maine toute proche. Les principaux usagers du lieu étaient alors des vaches en provenance des fermes voisines.

Le paysage du secteur va se trouver bouleversé un peu par hasard. À cette même époque, la construction du quartier Saint-Serge de l'autre côté de la Maine nécessite de grandes quantités de remblai. On effectue des sondages dans les prairies d'Alloyau. Et là, sous une couche d'argile, on découvre un gisement de grave de très bonne qualité. S'installent alors, sur le site actuel du camping, les machines à trier et à calibrer le gravier. L'exploitation dure dix ans, de 1969 à 1979, et permet l'extraction de trois millions de mètres cubes. Au final, reste un énorme trou d'une profondeur de deux à sept mètres. Dès le lancement de l'exploitation, l'installation à terme d'un plan d'eau avec des équipements de loisirs est acquise. Pour la Ville, l'opération s'avère intéressante. Les dividendes versés par la société d'exploitation de la gravière vont financer les futurs travaux. Reste à savoir comment valoriser le lac.

Après une longue réflexion, il est décidé de couper toute communication avec la rivière afin d'éviter que le plan d'eau ne soit à sec l'été. Ainsi, le niveau ne baisse que d'un centimètre par jour pendant la saison estivale. Autre avantage, la faible profondeur permet un réchauffement de la température de l'eau qui peut atteindre 26 °C.

Au final, le projet d'aménagement d'un parc de loisirs ouvert à tous est retenu, plutôt que celui plus restreint d'un plan d'eau dédié aux seuls sports nautiques. À partir des années 70, vingt-cinq hectares sont engazonnés et plus de 20 000 arbustes plantés aux abords. Le centre d'accueil est inauguré en 1975, la pyramide est construite en 1978. La même année, le parc de loisirs est officiellement ouvert au public. Quant au camping, il s'installe au bord de l'eau en 1981. ■

en bref

Fermeture de la mairie de quartier du 19 au 24 décembre.

pratique

Mairie : *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.*
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M^me^ LEBEUGLE, 7 janvier, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. MARTIN, 14 janvier, de 10 h 30 à 12 h*
- *M^me^ VÉRON, 21 janvier, de 10 h 30 à 12 h.*

CENTRE-VILLE

en bref

Conseil consultatif : séance plénière le 25 janvier, à 19 h 30, salle Thiers-Boisnet. Groupe de travail "communication" le 8 novembre, à 19 h 30, salle du Haras.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. LEBOUC, 24 décembre et 21 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M^me^ CLÉMOT-STRELISKI le 2 janvier, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.*

Le magasin d'Huguette et Michel est le paradis de la gourmandise.

GRAND-PIGEON, DEUX-CRO

La charte p

Comme pour les autres opérations de démolition et reconstruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine (ORU), une charte de relogement des habitants a été signée, le 6 décembre[1]. Ses trois signataires sont la Ville, Angers Habitat et la confédération syndicale des familles (CSF), association représentant les locataires. Les bâtiments concernés sont les "Lopofa" des rues Le Gouz, Boivin et Desbois, le porche "Branly" et les "HLMO" des 28-32, boulevard des Deux-Croix.

La charte indique les engagements de chacun de ces partenaires dans tous les domaines de l'opération. Le texte de base, élaboré pour Belle-Beille, a été amendé en fonction des spécificités du quartier et amélioré suite à des négociations avec la CSF. *"Nous avons adapté la charte en étant très attentifs aux besoins des locataires qui vont devoir quitter*

Au 57, rue Plantagenêt : tout pour la pâtisserie

Des pâtes de fruits, des caramels au beurre salé, des fruits confits, du chocolat noir, blanc, orange, bleu… La vitrine a les couleurs d'une sucette Pierrot Gourmand! *"Certains de nos clients nous ont confié qu'ils venaient ici quand ils étaient enfants. Cela remonte à soixante-dix ans au moins! À cette époque, on y vendait uniquement de la farine et de la levure pour faire du pain".*

Thierry Bonnet

Aujourd'hui, la boutique d'Huguette et Michel est le rendez-vous des pâtissiers et des confiseurs amateurs. *"Nous avons près de mille deux cents produits référencés,"* précise fièrement le couple. Évidemment, à l'approche des fêtes, c'est le coup de feu! *"À Noël, on voit passer en moyenne trois cent cinquante clients par jour"*, prévient Michel.

Au total, près de 130 kg de chocolat et de lamelles d'oranges confites passeront la porte du magasin pour être transformés en orangettes dans les cuisines angevines. De couleur rose, verte, blanche… 300 kg de pâte d'amande seront écoulés pour habiller les fruits déguisés. *"Les gens ont plaisir à préparer eux-mêmes ces friandises, ils sont créatifs"*. L'adresse est réputée, et on vient de loin chercher un produit spécifique. *"Parfois de très loin même, comme ce cuisinier, originaire de l'Anjou, venu nous acheter de petits sujets en sucre pour mettre sur les bûches qu'il fabrique au Mexique!"*, sourit Huguette, qui se met toujours en quatre pour répondre à la demande de ses clients. *"On nous a par exemple demandé les ingrédients pour préparer les fameux treize desserts de Noël de la tradition provençale ou encore les épices à mettre dans le pain d'épices"*.

À côté de ces clients de passage, il y a aussi les habitués. Les gourmands qui fréquentent la boutique tout au long de l'année. Comme ce monsieur qui vient chercher sa tablette de chocolat de 2,5 kg pour son "quatre heures".

Le grand plaisir d'Huguette et Michel? *"Quand les clients nous apportent des produits de leur fabrication…"* Des gâteaux, macarons, confitures et autres douceurs *"faits maison"*. ■ **MB**

our le relogement des habitants signée

leur logement pour s'installer ailleurs, a souligné Jean-Claude Bachelot, président d'Angers Habitat. *Pour élaborer nos propositions de relogement, nous nous basons sur l'écoute, l'échange avec les personnes concernées et l'étude des attentes de chacun".*

Jean-Claude Bachelot a profité de la signature, en présence de nombreux habitants, pour faire le point sur l'ORU. Pour mille logements d'Angers Habitat à démolir, sept cents relogements sont à effectuer, dont quatre cents déjà réalisés. Au Grand-Pigeon, les barres "Million" des rues Pasquereau et Déan, soit cent logements, ont été déconstruites après relogement de tous leurs habitants.

De son côté, Roger Castel, conseiller municipal et président du conseil consultatif, a rappelé que l'ORU du quartier compte déjà des réalisations. Un cybercentre au Daguenet, un espace multisports rue Le Verrier et un plateau sportif au collège Montaigne sont achevés et en service.

Enfin, Camille Perrier a exprimé la satisfaction de la CSF sur la collaboration avec la Ville et les bailleurs : *"les associations et les locataires sont reconnus comme il se doit, nous espérons continuer dans ce sens".* ■

Les "Lopofa" de la rue Le Gouz seront les premiers déconstruits. En haut, signature de la charte par Camille Perrier, Roger Castel et Jean-Claude Bachelot (de g. à dr.).

Thierry Bonnet

(1) Une charte a été signée à Belle-Beille en février 2003 et renouvelée après amendement en juillet 2004; une autre en avril 2004 à la Roseraie.

en bref

Conseil consultatif : groupe "déplacements" le 25 janvier, à 18h30, au centre social CAF, 17, rue de Jérusalem.

Exposition de Nini Geslin jusqu'au 5 janvier au centre Marcelle-Menet.

Fête d'hiver le 23 décembre : retraite aux flambeaux, départ du centre Marcelle-Menet à 17 h ; chocolat chaud place Coëffard ; soirée crêpes et galettes, dès 18h30 ; concert pour danser, à 20 h, avec *L'air du molton*. Renseignements au centre : 02 41 96 12 00.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
- *M^me^ POUPIN, 10 janvier, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. CASTEL, 12 janvier, de 15 h à 16 h*

Contrat de ville
- *M. CASTEL, 23 décembre, de 11 h à 12 h.*

PREMIERS PLANS FESTIVAL D'ANGERS

18e édition du 20 au 29 janvier 2006

Concours Vivre à An

------- Pour tous -------

Les cinémas angevins Gaumont-Multiplexe, Gaumont-Variétés, et Les 400 Coups offrent un an de cinéma au gagnant !

1) Auquel de ces trois cinéastes turcs le festival a-t-il rendu hommage lors de sa 17e édition ?
- ☐ Yesim Ustaoglu
- ☐ Yilmaz Güney
- ☐ Nuri Bilge Ceylan

2) Parmi ces trois personnalités du cinéma, laquelle n'a jamais présidé le jury du festival Premiers Plans ?
- ☐ Jean-Jacques Annaud
- ☐ Agnès Varda
- ☐ Claude Chabrol

3) Quel est le dernier film de Louis Malle ?
- ☐ Ascenseur pour l'échafaud
- ☐ Milou en mai
- ☐ Vanya 42e rue

4) Combien de films Jeanne Moreau a-t-elle tourné avec Louis Malle ?
- ☐ deux
- ☐ quatre
- ☐ six

5) Combien de César Louis Malle a-t-il reçu pour son film *Au revoir les enfants* ?
- ☐ un
- ☐ cinq
- ☐ sept

6) Parmi ces réalisateurs turcs, lequel a été primé au festival Premiers Plans ?
- ☐ Ahmet Uluçay
- ☐ Nuri Bilge Ceylan
- ☐ Pelin Esmer

7) De qui s'est inspiré Pedro Almodovar pour son film *Femmes au bord de la crise de nerfs* ?
- ☐ Jean Renoir
- ☐ Roberto Rossellini
- ☐ Jean Cocteau

8) Dans le film *Cléo de 5 à 7*, d'Agnès Varda, la jeune femme se fait appeler Cléo. Quel est son vrai prénom ?
- ☐ Florence
- ☐ Marie
- ☐ Clémence

9) Lors du festival du film de Locarno, Alain Tanner a reçu un Léopard d'Or. De quel film s'agissait-il ?
- ☐ Charles, mort ou vif
- ☐ La Salamandre
- ☐ Fleurs de sang

10) Lequel de ces films d'Alex Van Warmerdam a été présenté au festival de Cannes en 1998 ?
- ☐ De Noorderlingen (Les Habitants)
- ☐ De Jurk (La robe)
- ☐ Kleine Teun (Le P'tit Tony)

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Âge :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____ **Tél. :** _____

Coupon à renvoyer à : Vivre à Angers "Jeu concours Premiers Plans". BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01

Règlement

Article 1 : *Vivre à Angers* et le festival *Premiers Plans* organisent un concours à l'occasion de la 18e édition du festival de cinéma. Il est doté de prix offerts par les cinémas *Gaumont-Multiplexe, Gaumont-Variétés* et *Les 400 Coups, Premiers Plans* et la bibliothèque municipale. **1er prix :** un an de cinéma gratuit à Angers (soit douze places dans chacun des trois cinémas), un ouvrage généraliste sur le cinéma (lots à retirer avant le 1er février) et un laissez-passer permanent au festival de janvier 2006. **Du 2e au 5e prix :** un laissez-passer permanent au festival de janvier 2006.

Article 2 : ce concours est ouvert aux lecteurs de *Vivre à Angers*, sans limite d'âge, à l'exclusion des collaborateurs, et de leur famille, du service information et communication de la ville, des cinémas, de la bibliothèque municipale et du festival *Premiers Plans*.

Article 3 : pour jouer, cochez les bonnes cases et renvoyez cette page ou une photocopie sous enveloppe à : **Vivre à Angers, "Jeu concours Premiers Plans", BP 23 527, 49035 Angers CEDEX 01** avant le 17 janvier 2006, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. N'oubliez pas de préciser sur la feuille vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Article 4 : en cas d'égalité de bonnes réponses, il sera procédé à un tirage au sort en présence de Me Alain Mingot, huissier de justice à Angers.

Article 5 : les gagnants seront avertis personnellement par courrier ou par téléphone. Les bonnes réponses seront publiées dans le prochain journal *Vivre à Angers* (n° 297).

gers / Premiers Plans

Pour les jeunes (4/12 ans)

Un concours spécial est proposé aux jeunes cinéphiles.

Premiers Plans et la bibliothèque municipale

offrent

un Pass festival et un livre au gagnant !

1) Comment appelle-t-on l'objet noir et blanc servant à marquer le début d'un tournage ?

- ☐ un clip
- ☐ un paf
- ☐ un clap

2) Quel est l'âge de Nansal, héroïne du film *Le chien jaune de Mongolie* ?

- ☐ 4 ans
- ☐ 6 ans
- ☐ 12 ans

3) Quel est le nom de la sorcière dans le film de Michel Ocelot *Kirikou et la sorcière*, présenté aux Petits Plans lors du festival 2003 ?

- ☐ Karaba
- ☐ Karabosse
- ☐ Baraka

4) Termine la chanson de Kirikou : "Kirikou n'est pas grand mais il est…

- ☐ vaillant"
- ☐ content"
- ☐ charmant"

5) Comment appelle t-on les passionnés de cinéma ?

- ☐ les cinévores
- ☐ les cinéphages
- ☐ les cinéphiles

6) Le festival Premiers Plans 2006 sera la…

- ☐ 15e édition
- ☐ 18e édition
- ☐ 20e édition

7) Comment appelle t-on la base écrite d'un film ?

- ☐ un scénario
- ☐ une esquisse
- ☐ un générique

8) Un film de Vera Simkova et Jan Kucera sera diffusé au prochain festival, il s'agit de *Katia et…*

- ☐ … *le poisson rouge*
- ☐ … *le crocodile*
- ☐ … *l'hippopotame*

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Âge :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____ **Tél. :** _____

Coupon à renvoyer à : Vivre à Angers "Jeu concours Premiers Plans". BP 23 527 - 49035 Angers CEDEX 01

Règlement

Article 1 : *Vivre à Angers* et le festival *Premiers Plans* organisent un concours spécial jeunes pour les enfants de 4 à 12 ans à l'occasion de la 17e édition du festival de cinéma. Le gagnant recevra un laissez-passer permanent pour assister au festival de janvier 2006, dix places exonérées pour suivre le festival en famille et un beau livre offert par la bibliothèque municipale (à retirer avant le 1er février).

Article 2 : ce concours est ouvert aux lecteurs de *Vivre à Angers*, âgés de 4 à 12 ans, à l'exclusion des enfants des collaborateurs du service information et communication de la ville, des cinémas, de la bibliothèque municipale et du festival *Premiers Plans*.

Article 3 : pour jouer, il suffit de cocher les bonnes cases et de renvoyer cette page ou une photocopie sous enveloppe à : **Vivre à Angers, "Jeu concours Premiers Plans spécial jeunes", BP 23 527, 49035 Angers CEDEX 01** avant le 17 janvier 2006, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi. N'oubliez pas de préciser sur la feuille vos nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone.

Article 4 : en cas d'égalité de bonnes réponses, il sera procédé à un tirage au sort en présence de Me Alain Mingot, huissier de justice à Angers, afin de désigner le gagnant.

Article 5 : le gagnant sera averti par courrier ou par téléphone. Les bonnes réponses seront publiées dans le prochain journal *Vivre à Angers* (n° 297).

La magie Lo'Jo

Le plus célèbre des groupes angevins fabrique depuis 1982 un mélange détonant et poétique, mariant création musicale, nomadisme planétaire et engagement citoyen. Lo'Jo sort un nouvel album, Bazar savant, disponible le 23 janvier.

>MUSIQUE

À l'origine de Lo'Jo : un filet de sueur sur le visage d'un instituteur. Le raccourci est un peu rapide. Mais pour comprendre la vocation de Denis Péan, il faut se replonger à la fin des années 60, à Sorges, où le fondateur du groupe a grandi. Chaque année, l'école organise un bal avec orchestre pour la galette des rois. *"Tout le village se rassemble,* se souvient Denis Péan. *La musique est très forte et il fait chaud. Tout le monde danse et en particulier notre instituteur, un homme habituellement plutôt sévère. On le découvre alors sous un jour nouveau. Il est comme habité par le rythme. Et je vois encore les gouttes de sueur ruisselant sur son visage. J'ai alors réalisé le pouvoir magique de la musique. Et aujourd'hui, j'estime un concert réussi quand j'atteins cet état de transe et parviens à faire partager cette émotion par le public."* Ce n'est donc pas un hasard si le terme d'envoûtement revient systématiquement dans la bouche des fans du groupe angevin.

Un cri de ralliement

La fête est également depuis toujours au cœur du projet Lo'Jo. Au démarrage en 1982, ce drôle de nom se veut le cri de ralliement d'une nébuleuse d'artistes qui aspirent à mener une aventure collective autour de la musique et de la poésie. L'orchestre Lo'Jo passe selon les soirs, les scènes et les concerts, de deux à une dizaine de membres. Il participe également à des expériences avec des peintres, des troupes de théâtre ou de cirque.
Au fil des années, le groupe se précise. Il y a désormais, autour de Denis Péan qui scande ses textes, joue du basson et du clavier : Nico Gallard à la batterie, Richard Bourreau au violon et Richard Zénou à la contrebasse.
Mais, les Lo'Jo n'ont encore rien d'une formation professionnelle et vivent de petits boulots.
Le basculement se produit en 1988. À la recherche d'un orchestre, la compagnie de théâtre de rue Jo Bithume assiste à un de leurs concerts au Grand Café, boulevard Ayrault. Elle apprécie leur énergie et leur capacité d'improvisation. Autre avantage : les membres de Lo'Jo sont libres comme l'air. L'affaire est conclue. Pour la première fois, Lo'Jo vit de sa musique. Suivent trois années de tournée en caravane à travers l'Europe, à La Réunion et même à New-York. Le groupe découvre alors le bonheur de s'ouvrir au monde et de partager sa musique. Depuis, Lo'Jo trace son sillon avec

Bazar savant sort le 23 janvier

Le nouvel album de Lo'Jo sera dans les bacs le 23 janvier. *Bazar savant* offre quinze titres qui représentent une étape dans la carrière du groupe. Bien sûr, on retrouve les ingrédients habituels et le son unique de la formation angevine. Mais, pour la première fois, Lo'Jo s'est attaché les services d'oreilles extérieures pour sélectionner les pistes retenues. Au final, un album plus fluide. Même exigence au niveau de la tournée préparée en résidence au Chabada. Quant aux textes, ils gardent toujours leurs dimensions ésotérique et poétique, mais gagnent en compréhension. Le français est privilégié et le résultat est moins hermétique. Les Lo'Jo semblent avoir franchi un nouveau cap. Pour découvrir le résultat sur scène, il faudra attendre le mois de mars. Mais la patience sera récompensée car le Chabada, qui bichonne la formation, proposera trois soirées carte blanche à Lo'Jo les 16,17 et 18 mars.

Lo'Jo répète son nouveau spectacle au Chabada qui accueille le groupe en résidence.

Thierry Bonnet

ce son unique, à la croisée de la chanson française et des musiques du monde. La chanteuse Yamina Nid El Mourid rejoint rapidement l'équipe, suivie par sa sœur Nadia et le bassiste Kham. Le groupe s'attache également les services d'un manager, Philippe Brix. Le dernier arrivé est le batteur Franck Vaillant.

Reconnaissance mondiale

En 1991, le premier album est sorti à 1 000 exemplaires. Cinq autres suivront. À chaque fois, les ventes et les retombées sont un peu plus importantes. Le dernier, *"L'une des siens"*, s'est ainsi écoulé à 30 000 exemplaires. Profitant des tournées, le groupe visite une cinquantaine de pays, se lie d'amitié avec la fanfare béninoise Gangbé brass band et les Touaregs de Tinariwen. Avec ces derniers, ils sont à l'origine d'un festival complètement fou qui se déroule en plein Sahara.

Lo'Jo acquiert une envergure internationale. Depuis la fin des années 90, il est même régulièrement invité au festival Womad de musiques du monde créé par Peter Gabriel et qui circule sur les cinq continents.

De chacun de leurs voyages, les musiciens reviennent avec des rythmes plein la tête et des instruments plein les bagages. Pour leur nouvelle production, ils en utilisent pas moins d'une trentaine : un cayamb de La Réunion, un violon touareg, un harmonium indien, une kora de griots africains…

Un chaman à l'école

Et quand le groupe pose ses valises dans sa grande maison louée à prix d'ami à la commune de Mûrs-Érigné, il ne se passe pas une semaine sans visite. Les Têtes-Raides y ont préparé leur nouvel album. La demeure sert de base arrière à Tinariwen. Un groupe de musiciens Navajos est également venu. Les écoliers du coin ont ainsi pu recevoir la visite d'un chaman indien.

Lo'Jo met en effet un point d'honneur à s'investir dans des actions pédagogiques et sociales, *"une volonté de profiter de notre audience pour être un contrepoids à tous les préjugés, au cynisme ambiant et à l'aseptisation culturelle."* Le groupe a ainsi participé à l'enregistrement d'un disque avec des jeunes détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy [1]. Actuellement, il développe des ateliers d'écriture avec des adolescents d'un institut spécialisé, le foyer Trémur de Mûrs-Érigné. Mais désormais, avec la sortie de *Bazar savant*, les Lo'Jo s'apprêtent à reprendre la route pour au moins trois années.

La magie n'est pas près de s'arrêter. ■

Benoît Chanteloup

(1) Le CD "B.zéro" est disponible à la librairie Les 3 lectures, 51, rue du Mail.

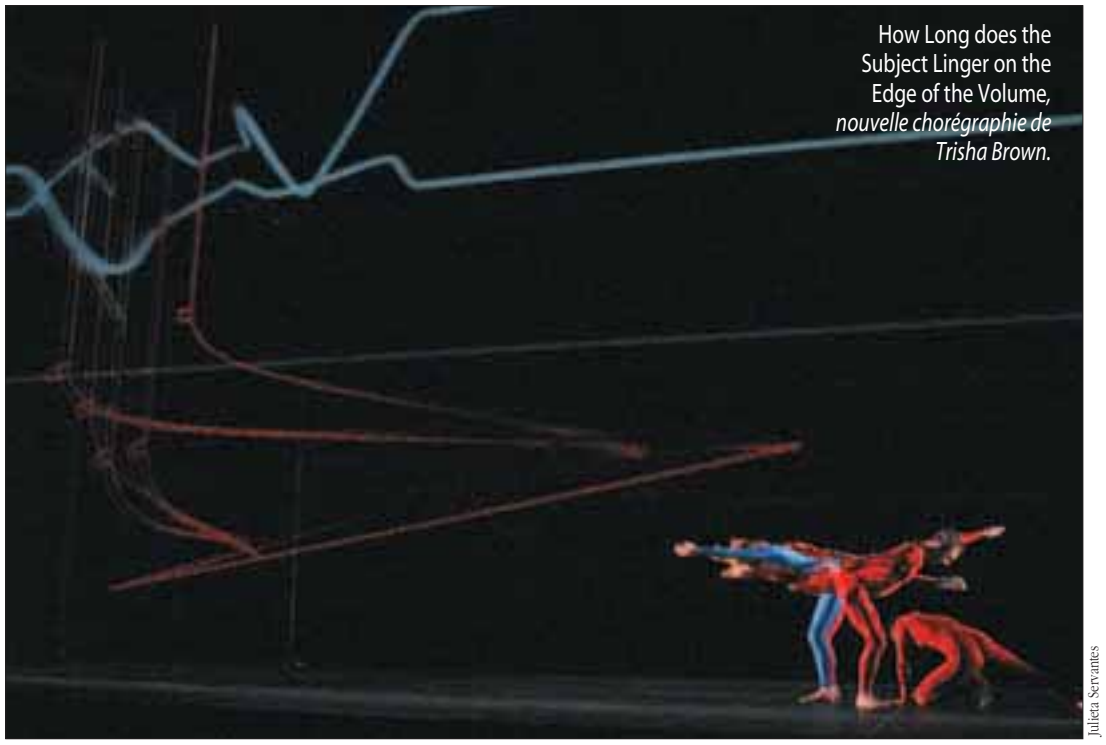

How Long does the Subject Linger on the Edge of the Volume, *nouvelle chorégraphie de Trisha Brown.*

Julieta Servantes

Trisha Brown renoue avec le CNDC

>DANSE

Chorégraphe mythique, Trisha Brown, figure essentielle de la post-modern danse américaine, revient à Angers. Elle y fêtera les 35 ans de sa compagnie, en redonnant deux pièces qu'elle avait présentées en 1990, avec le Centre national de danse contemporaine (CNDC).

Elle était venue une première fois en 1987 et avait créé *Newark*, l'une de ses pièces majeures, lors d'une résidence de longue durée.

"Lorsque j'ai été nommée à Angers, explique Emmanuelle Huynh, directrice du CNDC, *j'ai cherché qui pouvait incarner la pensée de l'école et j'ai tout de suite pensé à Trisha Brown, qui fait partie de mes classiques de référence."*

Vincent Pereira

À 72 ans, Trisha Brown danse et crée toujours.

Emmanuelle Huynh, qui s'intéresse depuis une vingtaine d'années à l'avant-garde américaine, a interviewé régulièrement Trisha Brown entre 1992 et 2000, elle a suivi et analysé le travail de sa compagnie, écrit sur elle dans le dictionnaire *Larousse de la danse* édité en 1999. De 1992 à 1996, elle a participé à des stages avec ses principaux danseurs. *"En la faisant venir, je retrouve ce lien avec elle et je renoue aussi avec l'histoire du CNDC,* dit-elle. *Pendant son séjour, elle va enseigner, ses danseurs vont venir et transmettre aux élèves de l'école des éléments de ses chorégraphies".*

Histoire de la danse

Trisha Brown donnera également des conférences, pour les étudiants et pour le public [1], ainsi que Laurence Louppe, historienne de la danse, et Emmanuelle Huynh.

Au programme des soirées de spectacle, les deux pièces présentées en 1990, *Set and Reset* et *Astral Convertible*, et une nouvelle chorégraphie, *How Long does the Subject Linger on the Edge of the Volume*, qu'elle aura créé quelques jours auparavant à l'Opéra de Paris.

Set and Reset, créée en 1983, est la pièce la plus populaire de Trisha Brown aujourd'hui encore.

La musique de Laurie Anderson y est sans doute pour quelque chose, ainsi que la consigne donnée par la chorégraphe aux danseurs : *"ils doivent se regarder normalement, comme dans la vie,* précise Emmanuelle Huynh, *et cela change la façon dont les spectateurs reçoivent le spectacle, cela le rend plus proche, plus humain".*

Parallèlement, dans cette pièce comme dans *Astral Convertible*, la chorégraphe explore toutes les possibilités de l'espace scénique et utilise la technologie : projection d'images, décor de tours équipées de capteurs qui déclenchent le son et la lumière au passage des danseurs… Un choix amplifié dans la nouvelle création, à laquelle ont été associés des jeunes vidéastes et le compositeur Curtis Bahn, pour aboutir à une pièce où mouvement, musique et éléments visuels sont totalement unis. ■

(1) En possession d'un billet pour le spectacle.

Trisha Brown Dance Company, les 13 et 14 janvier, 20 h 30, au Grand-Théâtre.

Benjamin Baltimore

Un autre regard sur la Turquie avec Premiers Plans

À partir du 20 janvier et pendant dix jours, les cinéphiles ne sauront plus où donner de la tête. Le festival Premiers Plans débarque avec au programme, outre la compétition officielle et les rendez-vous habituels, une sélection de films turcs et des longs métrages au scénario concentré, ainsi que des hommages à Louis Malle et Alex Van Warmerdam.

>CINÉMA

Pour sa 18e édition, du 20 au 29 janvier, Premiers Plans nous emmène de part et d'autre des rives du Bosphore.
En programmant une quinzaine de films turcs, le festival propose un panorama sur ce pays où, depuis une bonne dizaine d'années, émerge toute une nouvelle génération de talentueux cinéastes. L'occasion d'avoir d'autres regards sur cette nation qui se retrouve aujourd'hui au cœur de l'actualité. Pour élargir encore l'angle de vue, sera également projetée une sélection d'œuvres de réalisateurs de la diaspora turque comme Fatih Akin, Ferzan Ozpetek et Ylmaz Arslan.
Autre thématique proposée cette année aux cinéphiles angevins : *"une journée particulière."* Sous cet intitulé, quinze films dont l'action se concentre sur quelques heures. Cela va d' *Une partie de campagne,* de Jean Renoir (1936), à *Bloody Sunday,* de Paul Greengrass (2001), en passant évidemment par le chef-d'œuvre d'Ettore Scola de 1977, *Une journée particulière.*
Et pour clore le sujet, en avant-première, *A perfect Day,* des jeunes réalisateurs libanais Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, auteurs en 1999 d'un premier long-métrage très remarqué : *Autour de la maison rose.*
À l'affiche également, un hommage à Louis Malle concocté par Jeanne Moreau autour de six films qui évoquent deux des sujets de prédilection du réalisateur : l'obsession de l'amour et les femmes.
À noter aussi la projection des premières œuvres du cinéaste suisse Alain Tanner et les cinq films du trop rare réalisateur hollandais Alex Van Warmerdam.
Et bien sûr, il ne faut pas oublier la compétition officielle du festival entre soixante premiers films, courts et longs métrages, réalisés par de jeunes cinéastes européens. C'est parmi cette sélection que les jurys et le public décerneront les différents prix aux lauréats.
S'ajoutent deux sections hors compétition présentant des premières œuvres réalisées hors contrainte et format, et les deuxièmes films des jeunes cinéastes découverts à Premiers Plans. Et toujours au menu du festival : les leçons de cinéma des stars, les lectures de scénarios par des comédiens, les rencontres, les débats… *Vivre à Angers* édite le programme officiel du festival. Il sera disponible dans les salles de cinéma et dans tous les lieux publics à compter du 14 janvier. ■

N'oubliez pas dans ce numéro, aux pages 24 et 25, le concours Vivre à Angers – Premiers Plans avec comme prix : pour les adultes, une année de cinéma à gagner et, pour les jeunes, un pass festival.

Jean-Marc

>OPÉRA

Emmanuelle Bastet, metteur en scène, a transposé *L'Étoile*, opéra comique, burlesque et poétique, d'après Verlaine, dans un grand magasin des années 50. Et elle a inventé un personnage, celui de madame la chef du personnel. Surprise, pour l'incarner, elle a choisi le comédien angevin Jean-Marc Bihour, bien connu pour ses rôles dans la compagnie Jérôme Deschamps et parmi les Deschiens. Interview, au lendemain du premier filage en costumes.

Jean-Marc Bihour, comment avez-vous été amené à jouer "Madame Bihour" ?
Emmanuelle Bastet a été l'assistante de Jérôme Deschamps sur deux productions de la compagnie, *Les Brigands* et *L'Enlèvement au Sérail*. Elle m'a proposé ce rôle d'une femme qui fait le lien entre le roi Ouf, devenu dans sa version le patron du grand magasin, et les employés. J'avais une idée globale du personnage, une femme sévère avec le personnel et secrètement amoureuse de Ouf, et j'ai eu un

Une pièce

>THÉATRE

Le TRPL, théâtre régional des Pays de la Loire, revient à Angers en janvier et en mars. *"En fait, même si nous sommes installés à Cholet depuis 2001, toutes nos créations depuis cette date ont été jouées ici,* rappelle Patrick Pelloquet, directeur du TRPL. *Nous avons quitté administrativement la ville, mais le public est resté fidèle".*
Ces deux spectacles de 2006 sont représentatifs de la politique du TRPL : alterner les rendez-vous avec le grand répertoire et avec le théâtre contemporain. *"Il s'agit la plupart du temps de comédies,* souligne Patrick Pelloquet, également metteur en scène, *c'est l'univers dans lequel je me sens le*

Bihour, insolite dans *L'Étoile*

Vincent Jacques

Jean-Marc Bihour dans sa loge… devient "Madame Bihour" sur scène (voir p. 31).

peu de liberté pendant les répétitions pour trouver comment la faire exister. C'est très excitant comme projet ! J'aime bien explorer les facettes de ce genre de personnage décalé. Pour le filage d'hier, j'ai essayé pour la première fois les vêtements, les chaussures, la coiffure, le maquillage : c'est formidable, ce qui a été fait ! Cela m'aide à jouer.

Quelles sont les difficultés de ce rôle ?
L'idée était d'en faire une "dame", il fallait qu'elle reste crédible. C'est très délicat à doser, on tombe vite dans la parodie. Il faut faire attention à tout : la démarche sur talons hauts, les mouvements des mains… Je ne prends pas une voix de fausset, je parle normalement, c'est plus vrai et ce n'est pas gênant : certaines femmes ont la voix grave. Emmanuelle est très attentive à tout cela. En fait, il faut faire le plus simple possible. Bien sûr, en répétition, je suis tenté de moins retenir : je suis très joueur ! Mais j'ai été à bonne école avec Deschamps, qui disait : *"moins on en montre, plus on en dit"*. Le mieux dans le burlesque, c'est souvent le presque rien. Et c'est très intéressant à faire !

Vous êtes le seul à ne pas chanter dans ce spectacle alors que vous avez l'habitude de chanter. Pourquoi ?
Le type de chant que je pratique n'a pas sa place ici. Chez Deschamps, le but était de surprendre. En revanche, dans *La Cagnotte*, de Labiche, présenté à Angers par le Théâtre régional des Pays de la Loire, en mars (lire ci-dessous), je chanterai : Patrick Pelloquet voulait rythmer la pièce par des intermèdes musicaux.

On va donc vous revoir bientôt sur une scène angevine. Vous appréciez de jouer dans la région ?
J'ai travaillé pendant vingt ans avec Jérôme Deschamps, avec un grand bonheur, continuellement en tournée, en voyage. Maintenant, j'aime bien alterner et jouer aussi avec les gens du coin. Habitant Angers, c'est pour moi quelque chose de naturel. ■

***L'Étoile*, de Chabrier, production Angers Nantes Opéra, les 28, 30 et 31 décembre, à 20 h, au Grand-Théâtre.**

inédite de Calaferte

Étienne Lizambard

plus à l'aise. Mais avec du fond, deux niveaux de lecture".
En mars, le grand répertoire sera représenté par *La Cagnotte*, de Labiche. Tandis qu'en janvier, il s'agit d'une comédie grinçante de Louis Calaferte, *La Souris grise*. *"J'ai créé* Les Mandibules *en 1996, deux ans après la mort de l'auteur. Depuis, je suis très ami avec sa femme, qui m'a confié plusieurs pièces jamais jouées, dont* La Souris grise. *J'en monterai d'autres dans les années à venir"*.
La Souris grise se situe lors d'un déjeuner, où un jeune cadre a invité le nouveau directeur commercial pour l'Europe, un Allemand, et sa femme. Mais le poisson pas frais de la veille lui occasionne des coliques, ainsi qu'à son fils. La soirée est désastreuse. *"Bien que la pièce ait été écrite dans les années 70, le regard qu'elle porte sur les enjeux professionnels pour les cadres est tout à fait actuel,* note Patrick Pelloquet. *Les gens rient énormément, mais c'est terrible et, au bout d'un moment, le rire se vrille"*. Créé au festival off d'Avignon l'été dernier, le spectacle a été très bien accueilli et effectue actuellement une tournée d'une soixantaine de représentations, dont une vingtaine en Pays de la Loire. ■

***La Souris grise*, de Calaferte, mise en scène Patrick Pelloquet, les 17 (20 h 30) et 18 (19 h 30) janvier, théâtre Chanzy.**

>CINÉMA

Jusqu'au 27 décembre
Les trois moines et autres histoires
Dès 5 ans. 4,50 €. Les 400 Coups.

21 au 27 décembre
Courts sur pattes
Courts métrages. Dès 3 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

28 décembre au 2 janvier
Kie, la petite peste
Dès 4 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

Jusqu'au 2 janvier
Kirikou et les bêtes sauvages
Dès 5 ans. 4,50 €. Les 400 Coups.

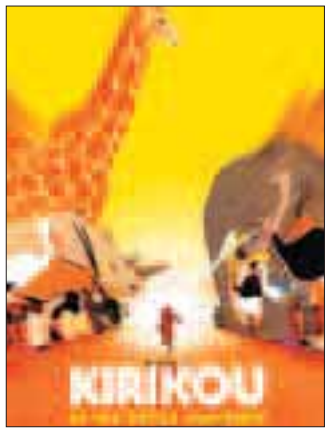

4, 7 et 8 janvier
Leo, roi de la jungle
Dès 4 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

10 janvier
Docteur Kinsey
De Bill Condon. Et débat avec Michel Jarnoux et Pascale Faye, sexologues. 50 ans du Planning Familial. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

11, 14 et 15 janvier
Courts métrages de Garri Bardine
Dès 4 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

3 janvier
L'imagination, maîtresse d'erreur
18h30, institut municipal.

Naissance de la famille Notions générales et influences orientales.
20h15, institut municipal.

4 janvier
La conservation du patrimoine archéologique
18h30, institut municipal.

5 janvier
Augustus Baldwin Longstreet and Joseph Glover Baldwin
En anglais. 18h30, institut municipal.

L'élargissement de l'Europe : actualités et perspectives
Par Bronislav Geremek. Foi et Cultures. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

9 janvier
Peut-on représenter le divin ? Image, icône, idole
17h15, institut municipal.

Les châteaux de Chaumont, Blois, Cheverny
18h30, institut municipal.

Le corps et le geste, donner du sens au vécu
20h15, institut municipal.

10 janvier
Venise et les maîtres des écoles du Nord
Par Olivier Le Bihan. Cycle sur le thème : Reflets de l'art à Venise (17 et 31 janvier ; 7 et 14 février). École du Louvre/Angers Musées Vivants. 18 à 32 €. 18 h, amphi ENSAM, boulevard du Ronceray.

De Bernanos à notre temps, le retour du diable en littérature
17h15, institut municipal.

L'imagination, maîtresse d'erreur
(voir 3 janvier).

Le cinéma dans l'ex empire britannique
18h30, institut municipal.

La famille dans le droit romain
20h15, institut municipal.

10 et 11 janvier
Québec
Film d'Emmanuel Braquet. Connaissance du Monde. 4,50 à 8 €. Le 10, à 14h30, 17h30 et 20h30, centre de congrès ; le 11, à 14h30 et 18h30, théâtre Chanzy.

11 janvier
Criquets et acridiens
18h30, institut municipal.

Handicap
Comment va s'appliquer la loi de février 2005 ?, 20h15, institut municipal.

12 janvier
La collection des émaux des musées d'Angers
Par Nicolas Coutant. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, auditorium musée des beaux-arts.

Littérature africaine : l'enfant
18h30, institut municipal.

Johnson Jones Hooper and George Washington Harris
En anglais. 18h30, institut municipal.

Rencontre avec Daniel Duigou, journaliste, psychologue et prêtre
Foi et Cultures. 20h30, Cirfa, 17, rue Merlet-de-la-Boulaye.

16 janvier

Psychanalyste et juge parlent-ils la même langue ?
Par Franck Chaumon, psychanalyste. Espace éthique angevin. 2 et 5 €. 20h30, lycée du Bellay.

La représentation du divin en musique
17h15, institut municipal.

Le corps et le geste
(voir 9 janvier).

17 janvier

Les châteaux de Chaumont, Blois, Cheverny
17 h, institut municipal.

L'imagination, maîtresse d'erreur
(voir 3 janvier).

Le cinéma dans l'ex empire britannique
(voir 10 janvier).

L'apport germanique dans l'histoire de la famille
20h15, institut municipal.

L'expérience cruciale du malheur
Par Lucien Guirlinger. Société angevine de philosophie. 3 € et 7 €. 20h30, lycée David.

18 janvier

Le troglodytisme, concept de la terre-mère
18h30, institut municipal.

Sémiotique : quand le sens naît
20h15, institut municipal.

Les ruptures, chances de progrès : l'expérience biblique
Par le pasteur Payot. Foi et Cultures. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

19 janvier

Littérature africaine : l'enfant
(voir 12 janvier).

Madison Tensas and Thomas Bangs Thorpe
En anglais. 18h30, institut municipal.

Holographie : au-delà de l'esthétique
Par David Chapron. Gratuit. 20 h, auditorium musée des beaux-arts.

Arbres fruitiers et OGM
Par Élisabeth Chevreau, chercheur INRA. Terre des Sciences. 20h15, institut municipal.

L'invention d'un morceau de ville : les plateaux de la Mayenne
Par Thierry Huau, paysagiste. 18h30, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Astral convertible, *de Trisha Brown.*

Lois Greenfield

20 janvier

Les cinq grandes abbayes d'Angers
Par Émeric Chartrain, guide conférencier. Inscription Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h, office de tourisme, place Kennedy.

>DANSE

13 et 14 janvier

Trisha Brown Dance Company
CNDC/NTA. 8 à 21 €. 20h30, Grand-Théâtre. *(Lire page 27).*

>LECTURES

10 janvier

Valérie Zenatti
Auteur de *"Une bouteille dans la mer de Gaza"*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque Toussaint.

11 janvier

L'heure du conte
Traduite en langue des signes. 15h30, bibliothèque de Belle-Beille.

18 janvier

Michel Thion, poésie
Et Alfred Spirli, musique. Cie Le Chant des Mots. 20h30, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

20 janvier

Nathalie Legendre
Auteur de *Mosa Wosa*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque des Justices.

>MUSIQUE

23 décembre

DJ Fenugrec Beat et VJ Lasco
Super World 8
5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

29 décembre et 1er janvier

Valses de Vienne
De Strauss ; *La Belle au bois dormant*, de Tchaïkovski. ONPL. Direction, Emil Tabakov. 10 à 25 €. Le 29, à 20h30 ; le 1er, à 17 h, centre de congrès.

30 décembre

Amjad Ali Kawa et Guy Rimbaud
Musiques improvisées. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

4 au 6 janvier

Et après…
Comédie musicale. Lycée du Sacré-Cœur. 7 €. 20h30, théâtre Chanzy.

5 janvier

IOM
Electro, pop, rock, hip-hop. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

La Mule
Chanson. 5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

6 janvier

Moment musical
Élèves du Conservatoire. 18 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

7 janvier

Bernard Doucin Special Quartet
Jazz. 6 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

10 janvier

Les Vents de la Bastille
Fantaisie en ut mineur K 475, de Mozart ; *Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur op. 16* et *Trio pour hautbois, clarinette et basson en ut majeur op. 87*, de Beethoven ; *Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur K 452*, de Mozart. Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20h30, Grand-Théâtre.

12 janvier

Eileen
Rock post punk. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Ment Zélia
Chanson. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Cie Alter Ego
Théâtre forum. Gratuit. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

12 et 15 janvier

Shéhérazade
De Rimski-Korsakov. *Concerto pour violon n°2*, de Chostakovitch ; *Jota aragonaise*, de Glinka. ONPL. Direction, Kirill Karabits. 10 à 25 €. Le 12, à 20h30 ; le 15, à 17 h, centre de congrès.

13 janvier

Bahia
Musique brésilienne. 5 €. 20h30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

Trio Hervier
Jazz Pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, place Ney. ►

Céline Villalta
Chanson. Soirée tapas. 19h30, Le Trois-Mâts.

Aller Simple
Chanson. 6,5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

14 janvier

Ellebore
Au profit des enfants d'Arequipa (Pérou). Association Enfance et Avenir. Et expo-vente d'artisanat d'Amérique latine. 4 et 7 €. 20h30, théâtre, place Ney.

Cathy et les Douglas
Chanson. 9 ou 10 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Beethoven
Troisième concerto pour piano en ut mineur. Conférence-concert. Bertrand Ott, piano ; François Meimoun, direction. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

19 janvier

Pony Pony Run Run
Power pop. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

20 janvier

Louis Ville
Chanson. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Gospel forever
10 à 14 €. 20h30, Le Trois-Mâts. ►

Danielle Mainville, Québec on the rocks
Spectacle dînatoire. Réservations au, 06 16 68 03 69. 30 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

>OPÉRA

28, 30 et 31 décembre

L'Étoile ►
D'Emmanuel Chabrier. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. 20 h, Grand-Théâtre. *(lire pages 28-29)*

>SPECTACLE

22 et 23 décembre

Spectacle pour enfants
Et goûter. Réservations au 06 16 68 03 69. 6,50 €. 16 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

6 janvier

Élie Semoun
32 et 35 €. 20h30, Amphitéa.

>THÉÂTRE

20 au 23 décembre

Journal de Grosse Patate
De Dominique Richard. Artbigüe Compagnie. Dès 7 ans. 3,50 à 6,50 €. Le 20, à 16 h et 20h30 ; les 22 et 23, à 20h30. Relâche le 21 décembre. Théâtre du Champ-de-Bataille.

À gauche, "Madame Bihour" pendant la répétition de l'Étoile.
Vincent Jacques

30 et 31 décembre
Tailleur pour dames
De Georges Feydeau. Cie Les Arthurs. Le 30, à 20h30 (17 et 20 €); le 31, à 18 h et 21 h (23 et 28 €), théâtre Chanzy.

4 au 12 janvier
La cuisine d'Elvis
De Lee Hall. Réalisation, Marilyn Leray et Marc Tsypkine. NTA. 14 et 18 €. À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30. Relâche le 8 janvier. Rencontre à l'issue de la représentation du 11 janvier. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

6 janvier
Henri, Léon et les autres
Humour. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

7 janvier
Cabaret avec la LIMA
Improvisation. 6 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

8 au 13 janvier
Lettres d'amour de 0 à 10
De Susie Morgenstern. Mise en scène, Christian Duchange. NTA. 14 et 18 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, et dimanche, 17 h, Carré des Arts, Pellouailles-les-Vignes.

13 janvier
Match LIMA/la Ligue d'Asnières-Bois Colombe
Improvisation. 7 et 9 €. 20h30, Le Chabada.

14 janvier
La LIMA reçoit la Ligue de Lille
(voir 13 janvier).

16 janvier
Criton
Compagnie des amis de Platon. 12 et 15 €. 14 h, MPT Monplaisir.

17 et 18 janvier
Une souris grise
De Louis Calaferte. Théâtre Régional des Pays de la Loire. 14 et 18 €. Le 17, à 20h30; le 18, à 19h30, théâtre Chanzy. *(Lire pages 28-29).*

17 au 20 janvier
Le dernier chameau
De et avec Fellag. NTA. 8 à 21 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30, Grand-Théâtre.

18 janvier
Les Expresso
Improvisation. 5 €. 20h30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

19 au 21 janvier
Tout seul comme un grand
Bibliothéâtre. 5 et 7 €. 19h30, centre Jean-Vilar.

20 et 21 janvier
Impair et père
De Ray Cooney. Cie Les R'Culéens. Au profit de la Ligue contre le cancer. 6 et 9 €. 20h30, théâtre Chanzy.

>VISITE

23, 26 et 29 décembre
Angers en lumières
Découverte nocturne d'Angers en bus touristique avec un guide conférencier d'Angers Tourisme. Réservations au, 02 41 23 50 00. 3,50 €. 20 h, place Kennedy.

Jusqu'au 30 décembre
Le centre historique en calèche
Commentaires par le cocher. Tous les jours, toutes les 30 mn, de 14 h à 18h30. 2 et 3 €; gratuit moins de 2 ans. Inscriptions Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. Place Kennedy.

>EXPOSITION

Jusqu'au 24 décembre
2047, et si la lumière…?
Soleils d'Hiver. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Céramiques
De Patrice Lebreton et Marie-Laure Paillet, portraits pastels; Martin Lebreton, luminaires et bijoux. Tous les jours, 15 h - 19 h, La Passerelle, 11, rue de Frémur.

Tableaux de Philippe Pichard
Bibliothèque Monplaisir.

Jusqu'au 27 décembre
Mathias Pellegrino
Regards@Tendances, 40 bis, place Bichon.

Ludovic Kouassi.
Peintures. Hôtel de France, place de la Gare.

Étienne Lizambard

Du 29 décembre au 8 janvier
Des artistes pour la liberté
Peintures et sculptures. Amnesty International. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h (fermé 1er janvier), Grand-Théâtre.

Jusqu'au 31 décembre
Des gestes pour ma planète
Mardi au vendredi, 9h30 - 12 h et 14 h - 19 h; samedi, 9 h - 12 h et 13h30 - 18h30 centre Jean-Vilar.

Émaux et céramiques d'Extrême Orient
D'Alain Vienney. Mardi au dimanche, 14 h - 18h30, Le Grand Large, port des Noues, Les Ponts-de-Cé.

Jusqu'au 1er janvier
Attention, j'allume!
Soleils d'hiver. Tous les jours 11 h - 19 h; jours fériés, 15 h - 19 h, salle Chemellier.

Du 2 au 31 janvier
Couleurs nature
Peintures de Pascale Chanteloup. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 2 janvier au 17 février
De l'aérodrome à la ZAC des plateaux de la Mayenne, un nouveau morceau de ville
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Du 3 janvier au 16 février
Histoire de la natation
Piscine Bertin.

Du 5 au 15 janvier
Voyages
Peintures de Stéphane Breteau. Tous les jours, 10h30 - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 5 janvier au 14 février
Derrière mon robinet coule une rivière
Agence de l'eau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 6 janvier
La laïcité
Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 8 janvier
Produits des terroirs d'Anjou
Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche, 14h30 - 18h30; fermé jours fériés. Salle Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Audrey Marienkoff et Nathalie Deroch
Peintures. Tous les jours, 17h30 - 19h30; week-end, 14h30 - 19h30, galerie Libre Comme l'Art, 18, rue de Frémur.

Du 11 janvier au 11 février
Nicolas Fédorenko
Peintures, gravures, objets-sculptures en fonte. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, 12, place Imbach.

Du 13 janvier au 18 février
Laure-Pauline Poiriel
Peintures, et Alain Kurylo, sculptures. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Thierry Bonnet

Jusqu'au 15 janvier
Vases en voyage, de la Grèce à l'Étrurie
220 pièces. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Claude Lhoste
Bronzes animaliers. Galerie Bréhéret, 17, rue Toussaint.

Jusqu'au 26 janvier
David d'Angers
À l'occasion du 150e anniversaire de la mort du célèbre statuaire angevin (1788-1856), la Ville présente sa collection personnelle de dessins, jusqu'alors inconnue du public. À découvrir au musée des beaux-arts, cabinet d'arts graphiques, jusqu'au 26 janvier, et à la galerie David-d'Angers, jusqu'au 28 février.

Du 19 janvier au 5 février
Portraits d'aujourd'hui
Peintures, dessins, photos, installations et vidéos. Association l'Enceinte. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 19 février
Voyage dans la troisième dimension
Hologrammes. 3 et 4 €.; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 24 février
1905
À l'occasion du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Documents, photographies, objets. Archives départementales, 106, rue de Frémur. Lundi, de 13 h à 18 h, et du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h. Gratuit.

Jusqu'au 26 février
David, Géricault, Friedrich et les autres
Dessins et miniatures de la collection de David d'Angers. mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts; 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, galerie David d'Angers; 2,70 €.

Jusqu'au 1er mars
Voyage au centre de l'os
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 14 mai 2006
VIIIe triennale des mini textiles
Jardins réduits. 70 œuvres au format 12 x 12 cm. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Lecture, musique et jeux po

Livres, disques, dvd, jeux de société…, les Angevins ont du talent. Voici quelques idées cadeaux pour bien passer les fêtes.

>LIVRES

1 Causer pour dire
Un livre de Rimiaux à lire et à écouter, grâce au CD inclus. Pour découvrir avec Yvon Péan, dit Guérin Defontaine, ces petits poèmes et contes rimés en "vieux parler d'Anjou". Éditions du Petit Pavé. 25 euros.

2 Vieux mots d'un terroir
Yvon Péan, dit Guérin Defontaine
Plus qu'un dictionnaire de plus sur le patois d'Anjou, ce guide est né d'une collaboration intelligente entre le poète patoisant et les élèves d'une quinzaine d'écoles publiques de la vallée l'Auhtion. Au final : un lexique riche de près de 1 400 mots du "vieux parler" de l'Est-Anjou. Éditions du Petit Pavé. 16 euros.

3 Ces dames que la Loire a vu passer
D'Odile Métais-Thoreau. Pirates ou saintes, muses ou guerrières, reines ou missionnaires, princesses ou poétesses, écrivaines ou aviatrices… L'histoire ainsi contée par la vie de cent trois femmes *"que la Loire a vu passer"*. Un bel hommage à des héroïnes parfois oubliées. Éditions du Petit Pavé. 25 euros.

4 Max Jacob et l'école de Rochefort
Sous la direction de Jacques Lardoux
L'influence, les relations du peintre-poète avec les "amis" de l'école de Rochefort. Un ouvrage riche de témoignages, de photographies et de lettres inédites. Presse de l'université d'Angers. 20 euros.

5 Opéra
Nicole Morelle. Roman sur fond "musical" de l'écrivain, elle-même musicienne avertie. Cheminements. 22 euros.

6 Paroles d'ardoisier
Marcel Goacolou, ancien ouvrier ardoisier, et Maurice Faës racontent les mines depuis l'arrivée des Bretons dans les années 20. Un documentaire exceptionnel sur la vie des "perreyeux". 300 pages. Nombreuses illustrations. 35 euros. Cheminements.

7 À hue et à dia
Histoire des relais et routes de poste en Anjou (XVI[e] - XIX[e] siècles).
Le groupe de recherches historiques de l'université angevine du temps libre raconte la "poste aux chevaux", rouage essentiel de la communication de l'État pendant trois siècles et demi. Documents officiels et cartographiés à l'appui, ce travail de fourmi a permis de retrouver cent quatre-vingts maîtres de poste et de retracer l'implantation de ce service public en Anjou. Cheminements, 272 pages. 30 euros.

8 Putain de vélo !
Jérôme Phelippeau. Le témoignage d'un ancien coureur amateur. Éditions du Petit Pavé. 15 euros.

9 Dictature de la croissance
Gérard Moreau. Publié pour la première fois il y a dix ans, ce coup de gueule n'a pas pris une ride… hélas ! Un essai pour mieux comprendre le système économique qui nous tient. Ginkgo. 10 euros.

10 La dernière nuit d'un chartreux
Roman de Mounir Amara aux éditions La Bruyère. 12 euros.

11 Le tombeau de Tanis
Deuxième roman après "Les Chemins de Pharaon", pour Serge Férand, passionné d'égyptologie. Éditions Sekhmet. 21 euros.

12 L'Anjou, La Loire
Réédition de l'ouvrage de René Bazin (1853-1932). Le grand voyageur y chante l'Anjou de toujours et la Loire. Des extraits de ses écrits, illustrés de photos de Dominique Drouet et Jean-Paul Gislard. 120 pages dont 24 pages photos. Éditions Siloé. 20 euros.

13 De toute son âme
Réédition du roman de René Bazin, publié en 1897, contant le destin extraordinaire de la jolie Henriette Madiot, modiste nantaise. On y trouve des notes et commentaires ajoutés par le journaliste et écrivain Jacques Boislève, à l'origine de la réédition. Siloé. 20 euros.

14 Je m'appelle Loire
Mon histoire et les rivières en ma vallée angevine, de Jean et William Cherbonnier. Pour se mettre la géographie en tête, les écoliers angevins de 1922 rabâchaient leur "Histoire de l'Anjou". Ce petit ouvrage propose une autre découverte de la Loire et de ses affluents, plus ludique. Illustrations de Gérard Cherbonnier. Éditions du Petit Pavé. 15 euros.

15 Ces plantes qui veulent notre peau !
Mignonne, allons voir si la rose… ne va pas vous déchirer la main ! Elles nous griffent, nous piquent ou nous picotent, nous coupent, nous irritent, nous brûlent et nous empoisonnent… Dans la nature, au jardin ou chez soi, mieux vaut avoir un œil averti sur ces "fleurs du mal" qui en veulent à notre peau. Mieux les connaître, est l'objet du petit guide pratique (il tient dans la poche et est largement illustré) que viennent d'éditer à compte d'auteurs Jean-Paul Gislard, Joël Planchenault et Martine Avenel-Audran. Les deux premiers, respectivement photographe et responsable du jardin de la faculté de pharmacie, ont déjà commis, dans le même style, "Flore de la vallée de la Loire" et "Abres de la vallée de la Loire". La troisième, dermatologue au CHU, apporte sa compétence scientifique à cet ouvrage indispensable.
15 euros. Disponible auprès de Jean-Paul Gislard, 8, rue Édouard-Vaillant, 49 000 Angers ou par courrier (dans ce cas, joindre 5 euros pour les frais d'envoi).

16 Ernestine écrit partout (vol. 3)
Ernestine Chassebœuf, la célèbre troglodyte de Coutures, a disparu dans des conditions encore mal élucidées. Voici ses ultimes "lettres de rouspétance", agrémentées d'un recueil de poésie jardinière et d'un glossaire du patois. Ginkgo. 9 euros.

17 L'atlas du Maine-et-Loire
Dynamiques et perspectives. Un ouvrage destiné au grand public, réédition de l'atlas de 1997 mais largement enrichie. 38 planches thématiques, plus de 180 cartes et graphiques commentés.
Le polygraphe éditeur. 20 euros.

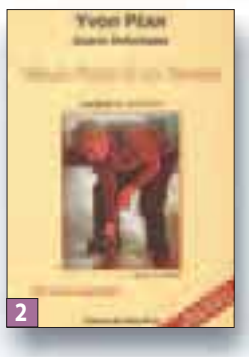

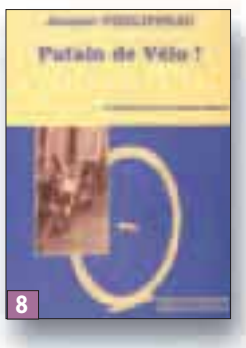

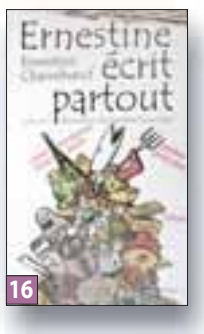

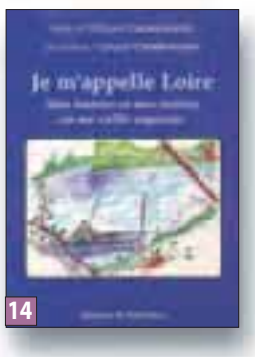

ur les fêtes

18 Contes et récits des bords de Loire
Treize contes et récits enchanteurs remis en mémoire par François Angevin. Éditions Corsaire. 16 euros.

19 Monplaisir, cent vues et commentaires du quartier
Conception et réalisation Marc Legros. Photos prises, choisies et légendées par les habitants de janvier 2002 à juin 2003. 10 euros.

20 Les mots des mines et carrières du Maine-et-Loire
Gérard Linden s'attache à décortiquer les expressions utilisées par les ouvriers ardoisiers, granitiers, chaufourniers et gueules noires. Une manière de faire revivre la mémoire de ceux qui ont exploité le sous-sol de l'Anjou. Cheminements. 23 euros.

21 Clichés barbares. Mes récits de Ravensbrück
Jeanne Letourneau (1895-1979). Professeur au lycée Joachim du Bellay, elle fut arrêtée en même temps que la directrice Marie Talet et quatre autres professeurs, puis déportée au camp de Ravensbrück. Rescapée, Jeanne Letourneau a raconté et dessiné dès son retour ce qu'elle avait vécu. 10 euros. Contact, Richer, Fnac et Leclerc.

>JEUX

22 Le Brisset sans peine
Jean-Pierre Brisset, "prince des penseurs". Une œuvre des plus foisonnantes en inventions langagières. Textes adaptés par Gilles Rosière. Illustration Quentin Faucompré. Ginkgo. 9 euros.

23 Petit Almanach des plantes improbables et merveilleuses
Et cinquante-deux dictons. Dessins de Michel Guérard, textes de Jean-Paul Plantive. Ginkgo. 9 euros.

24 L'école des Arts et métiers
Deux siècles en Anjou. Par Jean-Louis Eytier. 37,50 euros.

25 Les secrets des noms des communes et des lieux-dits du Maine-et-Loire
Courcilpleu, Tartifume, Grésillon, Hucheloup, Pellouailles-les-Vignes… Pierre-Louis Augereau est parti à la recherche des mots et de leur origine. Cheminements. 35 euros.

26 As'truc pocket
Le jeu des trucs et astuces. Après le jeu de société, créé par l'Angevin Brice Robin, médaille d'argent au concours Lépine en 2001, voici la version livre-jeu, en format poche : deux cent cinquante questions-réponses pour toute la famille, faisant appel au bon sens et à la débrouillardise. Exemple spécial Noël : qu'utilisez-vous pour allumer une bougie au fond d'un photophore ? un spaghetti. Éditions As'Truc, 8,90 euros, en librairie. www.astruc.net

27 Astucio
Comment apprendre les tables de multiplication en s'amusant ? Réédition du jeu conçu par François Marchand sur une idée de Christine Pilette. 24,50 euros.

28 Departo 49
Signé François Marchand, un jeu intergénérationnel par excellence avec des questions sur l'histoire, le tourisme, le patois, la géographie, les légendes, la marine de Loire ou encore les moulins de l'Anjou. 43 euros. Également disponible, une recharge de 400 questions.

>DISQUES

29 Tout n'est pas rose
Jean-Phi Vergneau. Concert (4 titres) enregistré au Chabada en février 2003. Accompagné d'un clavier et d'un trio guitare-basse-batterie, le chanteur angevin n'a pas oublié ses années rock. Nourri depuis de rencontres diverses, il propose de sa voix rocailleuse, un répertoire proche de l'acoustique, mélange de finesse et d'énergie. 7 euros.

30 Musique et traditions
Sous la baguette de l'adjudant Éric Poulain, la fanfare du 6e régiment du génie (vingt-six musiciens) propose dix morceaux de son répertoire : marches, musiques de film, standards du jazz et de la bossa. 12 euros auprès du 6e RG, BP 14105, 49041 Angers Cedex.

31 Modus Vivendi
Quatrième album de Zenzile, groupe comptant parmi le gotha du dub français. Une nouvelle fois, les Angevins s'affranchissent des idées préconçues sur ce genre musical en allant défricher des terrains où on ne l'attend pas. 18 euros.

32 Signs for the Sigh City
Premier album pour les six musiciens du groupe Vesta Kom X. Une bonne petite galette au son rock electro, disponible chez CD-BD, 69, rue Saint-Laud et à la Fnac. 8 euros.

33 Trêve
Poèmes et musiques du Proche Orient, par Hawa. Les œuvres engagées de poètes arabes contemporains, servies par la voix limpide de Claire Bossé et la fougue des musiciens Gilles Constant (accordéon, guitare, oud, flûte) et Maurice Spitz (oud, derbouka, bendir, daf). Production Hawa et CO Le Label. 15 euros.

34 À pleine Bouillée… de contes et chansons d'Anjou
Premier volume de contes, chansons et comptines puisés, par l'association Au fil du conte, dans la tradition angevine et auprès des auteurs des XIXe et XXe siècles : François Simon, Marc Leclerc, Camille Fraysse, Louis de la Bouillerie… 20 euros. En librairie et chez les disquaires.

>DVD

35 N'oublions jamais
1944-1945 entre douleurs et espoirs
Documentaire-fiction réalisé par Laurent Hamon et Matthieu Le Tousse, Marion Marchand et Olivier Molia. Des témoignages inédits de vétérans et de civils qui ont vécu la Libération d'Angers. Le parcours de la 5e Division d'Infanterie, depuis les plages du débarquement jusqu'aux Ardennes belges, en passant par Angers et l'Alsace. En bonus : les coulisses du tournage, des reportages sur l'association angevine des Véhicules Militaires Historiques… 90 minutes. 19 euros. http://dvd-liberation.luneva.com ■

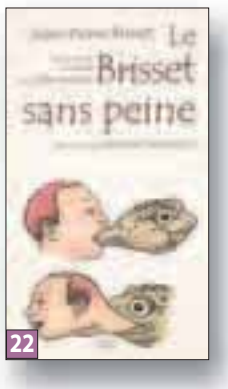

22

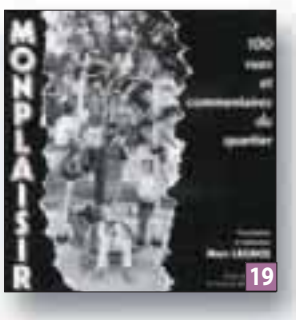

19

21

29

31

33

15

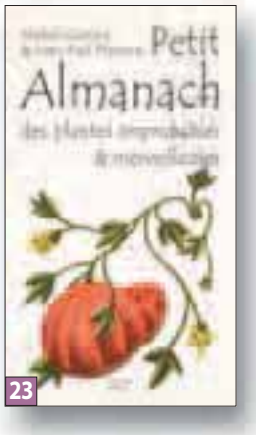

23

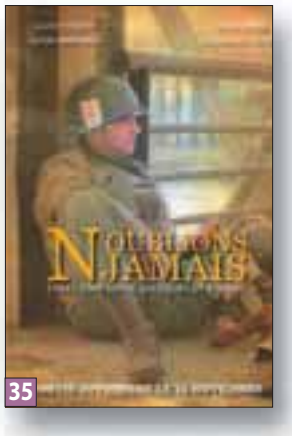

35

30

32

34

La fée électricité arrive à Angers

Angers commence à s'éclairer au gaz en 1843 lorsqu'une nouvelle technique voit le jour : l'électricité, expérimentée la même année de façon temporaire dans la capitale pour l'éclairage public, puis utilisée sur les chantiers du nouveau Paris d'Haussmann.

>HISTOIRE

À Angers, le progrès vient des ardoisières, dont l'exploitation désormais souterraine nécessite un éclairage sûr. Dès 1861, l'ingénieur des mines Aimé-Étienne Blavier étudie la question, reprise en 1863 grâce à l'Angevin Ernest Bazin, qui crée une société pour prendre en charge cet éclairage. L'expérimentation se déroule en septembre 1863 à la carrière de la Paperie, sous la surveillance de Zénobe Gramme, futur inventeur de la dynamo électrique. L'essai est concluant, mais les exigences financières de la société font reculer la Commission des ardoisières.

D'abord aux ardoisières

Il faut attendre 1879 pour que l'électricité soit introduite, à la carrière des Fresnais. Cette première application fait des émules. Le 17 mars 1880, le Palais des Marchands inaugure ce mode d'éclairage pour son magasin de meubles. Une lampe à l'extérieur, trois à l'intérieur, les débuts sont modestes…, mais le public, habitué au pétrole ou au gaz, sinon aux bougies, est naturellement émerveillé : *"On se serait cru en plein soleil"*.
Au même moment, le serrurier Rabouin, boulevard Ayrault, ouvre la liste des entrepreneurs séduits par l'électricité.

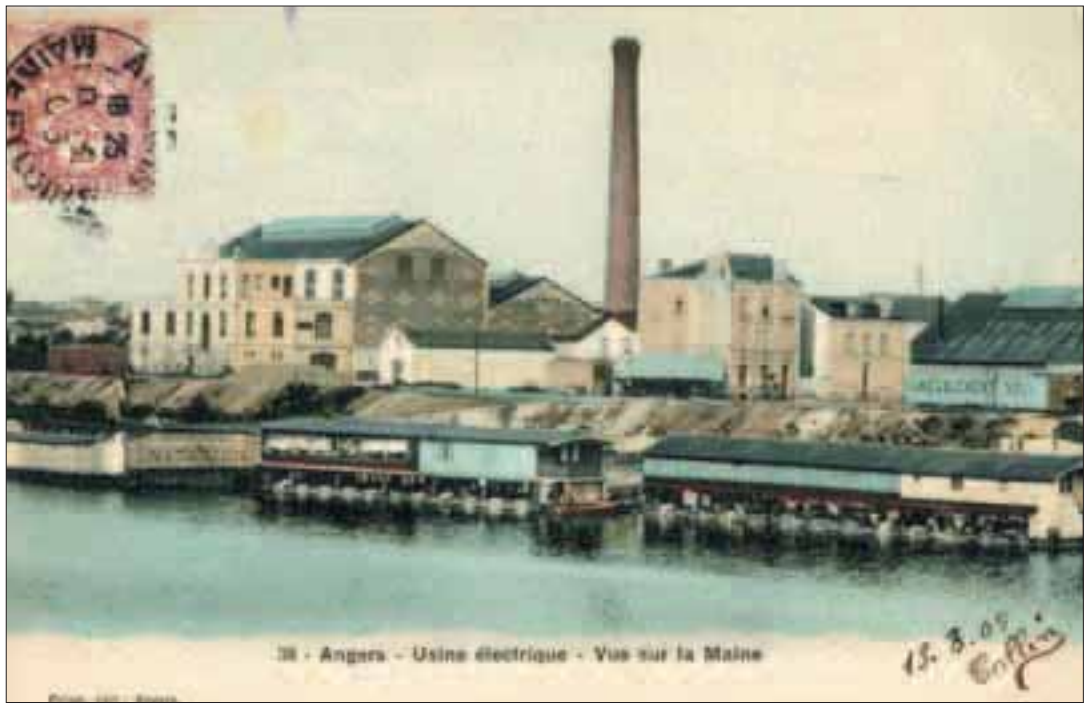

Coll. part. 17 Num 27.

L'usine d'électricité, quai Félix-Faure.

Premières études municipales

La question de l'électricité est pour la première fois évoquée au conseil municipal du 9 juillet 1887 : *"Quelques villes de France ont mis à l'étude l'éclairage électrique pour les services publics"*.
La commission des finances exprime le désir que la Compagnie du gaz, tenue de mettre en œuvre tous les perfectionnements de l'éclairage, travaille au plus tôt en ce sens. Le 30 mars 1888, le conseil décide à l'unanimité l'électrification du théâtre.
Cependant l'éclairage électrique fait encore peur et la question est sans cesse ajournée.
Quoique la lumière électrique, *"très blanche et très douce"*, d'aspect "vraiment féerique", produise forte impression lors de l'exposition nationale d'Angers de 1895, la concurrence de l'éclairage au gaz est toujours très forte. Néanmoins, l'arrivée des tramways électriques en 1896 dispose favorablement certains esprits. Le 26 mai 1897, la commission municipale de l'éclairage reconnaît enfin la supériorité incontestable de l'électricité sur le gaz et décide de mettre la Compagnie du gaz en demeure de l'installer. Celle-ci refuse le cahier des charges qui lui est présenté.

Faut-il ou ne faut-il pas ?

L'affaire traîne en longueur, si bien que de petites villes comme Malicorne (Sarthe), ou même Seiches, seront éclairées à l'électricité avant Angers…
On se noie dans de multiples interrogations. Il ne faut pas déplaire à la Compagnie du gaz. Peut-on l'obliger à adopter l'éclairage électrique ? Accorder des concessions à d'autres compagnies ? L'éclairage de la ville sera-t-il total ou partiel ? Remplacera-t-il totalement le gaz ou les deux systèmes seront-ils conservés ?
Les choix sont faits – très timidement – en 1899-1900.
Une nouvelle compagnie est créée parallèlement à celle du gaz ; les deux énergies subsisteront concurremment, souvent côte à côte dans une même rue ; l'éclairage électrique sera d'abord partiel, réservé au théâtre, à l'hôtel de ville et au centre-ville, avec quatre lampes pour la Doutre quand même ; extinction après 23 h pour réduire les coûts.
Les statuts de la société anonyme dite Compagnie d'électricité d'Angers et extension sont établis le 14 juin 1899. L'usine électrique, quai Félix-Faure, en amont du pont de la Haute-Chaîne, est achevée fin 1901. Huit chaudières au charbon – consommant l'équivalent d'un train de charbon par jour – produisent la vapeur qui actionne les turbines. Une dynamo transforme le mouvement mécanique en courant continu, réparti par câbles souterrains aux différents points de la ville. Rue Saint-Laud, une sous-station redistribue le courant vers d'autres directions, avec des tensions différentes. L'immeuble du n° 45 porte encore à son fronton l'inscription de la Compagnie d'électricité.

Effet merveilleux

Les travaux d'installation du premier réseau sur cinq kilomètres de rues sont laborieux. Ils ne commencent que le 28 août 1902. L'effervescence est à son comble à l'automne. La "petite fée bleue" arrive d'abord au théâtre le 9 octobre, puis à l'hôtel de ville le 13 novembre et brille dans les rues, progressivement, à partir du nouvel an.
De nombreuses entreprises d'électricité se montent. Les deux premiers magasins raccordés au réseau électrique – la bijouterie Quignon-Rombach et la Boucherie parisienne, presque face à face, rue Chaussée-Saint-Pierre – enchantent les yeux.
"Et maintenant, titre Le Petit Courrier, *à qui le tour ? Fiat lux ! Pour l'éblouissement général !"* ■

Photos et coll. Ara Kebapcioglu

Ampoule à incandescence et douille sur socle.

Photos et coll. Ara Kebapcioglu

Présentation publicitaire d'ampoules Mazda.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Pour en savoir plus sur l'histoire de l'électricité, la très belle exposition "Attention, j'allume!" propose à la salle Chemellier un panorama complet des modes d'éclairage depuis l'antiquité (huile, alcool, essence, pétrole, gaz…). À y découvrir également, la magie des ombres chinoises. Jusqu'au 1er janvier, tous les jours de 11 h à 19 h, excepté les 25 décembre et 1er janvier, de 15 h à 19 h. Entrée gratuite.

>INFORMATIONS

Réunion avec Contact, association qui aide à comprendre et à accepter l'homosexualité d'un proche, le 18 janvier, de 20 h 30 à 22 h 30 à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Tél. : 02 41 48 87 79.

>RENDEZ-VOUS

"Histoire de jouer" est le nouveau rendez-vous du secteur Jeunesse de la bibliothèque Toussaint. Le premier samedi du mois, de 15 h 30 à 16 h 15, parents et enfants de plus de quatre ans sont invités à participer à des jeux autour du livre. Ces rencontres remplacent l'heure du conte.
Renseignements : bibliothèque Toussaint, 02 41 24 25 60.

Les Bretons d'Anjou tiendront leur assemblée générale le 22 janvier à 10 h salle Thiers-Boisnet suivie d'un fest-deiz. 4 €.
Permanence 25 bis, rue des Banchais le lundi de 17 h 30 à 19 h.
Contact : 02 41 21 52 00.

Noël des aviateurs le 18 décembre au musée régional de l'air, avec arrivée du Père Noël en avion d'époque, animations pour enfants et boutique cadeaux, de 14 h à 18 h.
Adultes, 4 € ; collégiens, étudiants et handicapés, 2 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements : 02 41 33 04 10 ou info@musee-aviation-angers.com

Observation du ciel le 20 janvier, à 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine avec Ciel d'Anjou. 3 €. Contact : 02 41 54 63 19.

Rencontres littéraires au "T'es Rock Coco" le premier samedi du mois, dès 15 h avec "La Librairie".
Sélection de livres sur www.tesrockcoco.com

Le SIVAL, salon professionnel des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers, se tiendra du 18 au 20 janvier, au parc expo.
Renseignements : 02 41 93 40 40, www.sival-angers.com

>SOLIDARITÉ

Réveillon de l'amitié, avec un collectif d'associations (lire *Vivre à Angers* de novembre) le 31 décembre, au parc expo, 40 €, 15 € pour les enfants, 10 € pour les bénéficiaires des associations.
Inscriptions au 0 800 890 233.

Le sac à sapin d'Handicap International est 100 % biodégradable et compostable. 5 €, dans les grandes surfaces.

Le chantier d'insertion Ateliers ressources Anjou récupère des meubles anciens pour les remettre en état. L'association se situe zone artisanale des Fousseaux à Saint-Sylvain-d'Anjou. Pour se débarrasser de vieux meubles, du lundi au jeudi, tél. 02 41 95 42 64.

L'ADMR, association de service à domicile, cherche des bénévoles.
Contact : 02 41 33 48 41, www.admr.org

Les Pères Noël verts du Secours populaire collectent jouets neufs et argent pour offrir à 600 familles angevines. Dons à adresser au Secours populaire français, espace solidarité, 1, rue Albéric-Dubois.
Tél. : 02 41 25 11 75.

L'Apedys aide les dyslexiques

La "posturologie", nouvelle méthode de prise en charge de la dyslexie, sera présentée le 7 janvier, le matin aux professionnels de la santé et l'après-midi au public. Cette méthode est encore à l'étude mais semble prometteuse à l'Association de parents d'enfants dyslexiques (Apedys) Maine-et-Loire [1], organisatrice de la journée.
Les journées d'information de ce type répondent à l'objectif de l'association de sensibiliser sur la dyslexie et sur tout ce qui peut contribuer à rendre moins lourdes ses conséquences. L'Apedys défend les intérêts des familles et contribue à faire avancer les moyens de diagnostic précoce et de traitement spécialisé.
Au plan local, l'association propose un accueil téléphonique des personnes concernées. Elle anime un lieu d'accueil et de rencontre pour les parents, les autres adultes concernés et les professionnels intéressés. Elle cherche également à sensibiliser les institutions et organismes sur la question de la dyslexie.
Avancée importante dans le département, des classes pour enfants dyslexiques ont ouvert dans l'enseignement privé, une 6e en 2001 et une 5e en 2002. La création d'un réseau santé, réunissant personnel hospitalier et orthophonistes, est à l'étude.

(1) L'association est présente dans trente-six départements français.
Conférence "Posturologie : une aide dans la prise en charge de la dyslexie ?", par le docteur Patrick Quercia, ophtalmologiste, le 7 janvier à 14 h 30, au CHU, amphi Larrey. Apedys, 143, avenue René-Gasnier, 02 41 34 12 69.

>SANTÉ

Dépistage gratuit de l'obésité infantile avec l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) le 7 janvier à Anjou Prévention Santé, 7, rue du Parvis-Saint-Maurice, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (se munir du carnet de santé). Contact : 02 41 05 06 55.

Le réseau Diabète 49 a été mis en place en janvier. Son but est d'améliorer la prise en charge des patients diabétiques. À la mi-novembre, il a recueilli l'adhésion de cinq cent soixante patients diabétiques et de cent quarante-huit médecins généralistes.
En outre, soixante-sept podologues et quatorze diététiciennes ont signé une charte d'engagement.
Contact, 02 41 44 05 38.

>SORTIES

Nomade en lumière ! visite animée du musée des beaux-arts sur le thème de la lumière les 21 et 28 décembre, de 15 h 30 à 17 h 30. Tous publics. 2,5 €, gratuit pour les moins de 7 ans. Réservation conseillée au 02 41 05 38 38.

Autour de l'exposition "Vases en voyage de la Grèce à l'Etrurie", au musée des beaux-arts : parcours commenté le dimanche à 15 h 30 jusqu'au 15 janvier ; activités ludiques pour les 7-12 ans le 7 janvier de 14 h 30 à 16 h.
Sur inscription : 02 41 05 38 00.

>SPECTACLES

Carmen de Bizet par le Cadre noir de Saumur et l'ONPL le 7 février à 20 h 30 à la Beaujoire à Nantes. Date supplémentaire.
Contact : 02 41 24 11 24.

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 17 janvier, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Protections conseillées. Gratuit.
Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Pour les meilleurs apprentis

Le concours un Meilleur Apprenti de France 2006 vient d'être lancé par la société des Meilleurs Ouvriers de France organisatrice. Tous les jeunes en formation CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou BEP (brevet d'aptitude professionnelle) inscrits en lycées publics ou privés ou en centre de formation peuvent y participer. Quatre-vingt-quinze spécialités sont représentées, du bâtiment à la coiffure et de l'industrie aux arts de la table. Seule exigence : être âgé de moins de 21 ans au 31 décembre 2005. Les travaux sont à rendre pour la fin mars, le jury départemental statuant dès le 1er avril. Les médailles d'or (note de 18 et plus) et d'argent (16 et plus) seront présentées au concours régional puis national, pour les meilleurs. En 2005, treize lauréats (médaille d'or) ont ainsi été reçus au Sénat.
Les dossiers sont à retirer dès maintenant auprès de la Société du Meilleur Ouvrier de France, préfecture de Maine-et-Loire, 1, place Michel-Debré, 49 034 Angers CEDEX 01. Renseignements auprès de Michel Bellanger, au 06 87 81 02 33.

>LOISIRS

Jeux de société autour d'une pizza le 19 janvier de 18 h à 20 h à la Bibliothèque anglophone. 6 €.
Inscriptions : 02 41 24 97 07.

Le Club angevin des jeux d'esprit propose "Questions pour un champion" le mardi, à 14 h 45 et 20 h, et le vendredi, à 14 h 15.
Renseignements : 02 41 36 02 38.

>ATELIERS

Séances d'écriture Oulipo au Champ-de-Bataille, les 14 janvier, 4 février, 18 et 25 mars et 1er avril, de 9 h 30 à 12 h 30. 90 € (80 € réduit) + 20 € d'adhésion.
Inscription jusqu'au 9 janvier : 02 41 72 00 94.

>FORMATIONS

Salon de l'apprentissage les 17 (13 h 30 - 20 h) et 18 janvier (9 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h) aux greniers Saint-Jean. 90 métiers et 250 formations du CAP au BTS en alternance. Gratuit.
Renseignements : 02 41 22 61 21, www.foromap49.com

Mercredi de l'info du centre information jeunesse sur les métiers de la petite enfance, le 18 janvier, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers, 15, rue Thiers.
Contact : 02 41 87 74 47 ou cij.angers@ville.angers.fr www.angers.fr/cij

TOEIC à la Bibliothèque anglophone le 24 janvier à 18 h 45. 80 € (réduit 66 €). Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Préparation BAFA avec l'Adfocal, 26, rue Brault.
Contact : 02 41 22 00 88., www.adfocal.asso.fr

Léo Lagrange Ouest propose des formations BAFA - BAFD.
Renseignements : 11, place Sémard, 02 41 69 48 56, leolagrange.ouest@wanadoo.fr

L'AFPA propose des formations diplômantes et rémunérées.
Renseignements : 02 41 96 11 20.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h, fermées le 25 décembre et le 1er janvier.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40

Centre d'alcoologie *5, rue de Crimée* 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

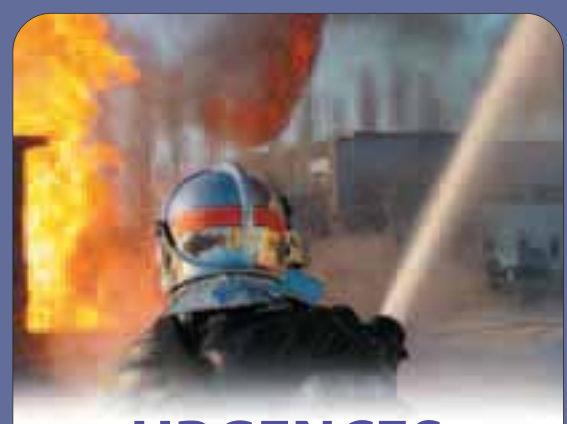

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 25 décembre
***Pharmacie Bernat/Coubard,** 25, bd Auguste-Allonneau*
***Pharmacie Rollo,** avenue Jean-XXIII*

Dimanche 1er janvier
***Pharmacie Besson/Ducoin,** 13, place du Ralliement*
***Pharmacie Duteyeulle,** 10, bd Foch*

Dimanche 8 janvier
***Pharmacie Helluin,** 15, place de la Visitation*
***Pharmacie Jeanneteau,** 26, rue Beaurepaire*

Dimanche 15 janvier
***Pharmacie Balanger,** 241 ter, avenue Pasteur*
***Pharmacie Schwoob,** 71, rue de Létanduère*

Dimanche 22 janvier
***Pharmacie Bourgeonneau,** 18, place Bichon*
***Pharmacie Lebon,** 6, rue Saumuroise*